



5 CENTS

10 décembre 1938

LE JOUR

Indépendant politique, littéraire et artistique

Directeur: Jean-Charles Harvey

Administration et rédaction, 180, rue Ste-Catherine est (suite 44), Montréal — Tel. *PL. 8171

Aussi longtemps
que les choses iront
systématiquement
mal, je continuerai
systématiquement
à dire qu'elles ne
vont pas bien —

Henri ROCHEFORT

Vent de folie

par Jean-Charles HARVEY

Au moment où l'éloquence électorale est en train de nous noyer, nous jugeons bon de rappeler au peuple, accablé de promesses et fanatisé par des discours, quelques vérités essentielles, entre autres, que ce ne sont pas tant les politiciens qui font vivre les gens que la multitude des travailleurs, petits et grands, de l'entreprise privée.

Un gouvernement municipal a pour fonction principale d'administrer les deniers publics, qui sont le produit des taxes, et ce produit-là il ne saurait venir que du travail individuel, c'est-à-dire du commerce et de l'industrie. Les politiciens peuvent avoir les plus vastes programmes et les plus alléchantes promesses: n'importe quel enfant bien doué peut en faire autant. Il est si facile de faire grand, beau, gigantesque, sur quelques feuilles de papier! Il suffit, pour cela, d'avoir un peu d'imagination et de respecter le moins possible sa parole et son public.

Le point difficile, en politique, c'est de savoir comment se fait et se gagne l'argent et de quelle façon il convient de le dépenser pour servir à la fois l'intérêt du peuple et celui du producteur. Les pires démagogues, les bagouleurs les moins scrupuleux, transformés en apôtres des pauvres gens, pour les besoins de la cause, n'hésitent parfois pas à flatter les instincts de la foule en promettant des dépenses "humanitaires" du plus haut luxe et de la plus sotte extravagance. C'est fort beau. Mais qui paie? S'il n'y avait pas d'hommes d'entreprises, de bons et prudents administrateurs du commerce et de l'industrie, si quelques individus, qu'on appelle parfois "capitalistes" et qui ne sont pourtant que des ouvriers prévoyants et plus hardis, n'avaient pas tenu le coup dans une grande crise, s'ils n'avaient pas su prévoir les jours mauvais et s'ils avaient manqué de courage aux heures difficiles, qui pourrait aujourd'hui faire tomber dans la caisse municipale les millions dont elle est avide.

Certes, on a payé les taxes sans maugréer. Mais les extravagances des politiciens ont tellement accablé tous les budgets de l'entreprise privée que l'histoire de la poule aux œufs d'or se répète. Des imprévoyants, des imbéciles ou des forbans ont bien failli élever la poule. A l'heure présente, les sources de revenus des administrations publiques sont en train de se tarir, et pour peu qu'on continue à augmenter les dépenses, emprunter et taxer, les grands contribuables eux-mêmes failliront à la tâche. Un vent de folie a désolé les gouvernements.

Par dérision, on a nommé les taxes "ces cochons de payants". Ceux-ci ploient sous le fardeau des obligations imposées par le fédéral, les provinces, les municipalités, les écoles et les fabriques. La dette nationale, de \$2,676,635,725 en 1919, a été portée à \$3,141,042,097 en 1934, en sorte que la dette par tête a été accrue de \$189 à \$251 durant cette courte période. La dette obligatoire des provinces a été augmentée de \$218,875,927 en 1916, à \$1,224,372,824 en 1933, soit un accroissement d'environ un milliard. Enfin, la dette obligatoire des municipalités, de \$729,000,000 en 1919, était de \$1,385,070,941 en 1932. Et depuis trois ou quatre ans, l'orgie des dépenses et des emprunts a été portée à son paroxysme. Nous aimerions à posséder les statistiques des dettes de fabriques ou de culte, qui ont aussi suivi la progression géométrique et qui ont ajouté sensiblement à l'intolérable fardeau.

Dans la province de Québec, une particularité se produit. Les exonérations de taxes sont effrayantes. Le total des valeurs imposables de cette partie du pays est de \$2,369,000,000, avec une propriété exonérée de \$726,626,886. L'Ontario, avec une population plus forte, une valeur imposable de \$3,207,000,000, n'a que pour \$559,600,000 de propriété exonérée, ce qui est déjà beaucoup trop.

En un mot, "le cochon de payant" est écorché vif, puis cuit à point et mangé par un système d'impôts absurde et des dépenses plus absurdes encore. Si les chiffres ont leur éloquence, ceux que nous donnons ici sont plus que convaincants, et ils le seraient davantage si nous avions sous les yeux les folles des trois dernières années, dont les statistiques nous manquent.

Et que fait Montréal dans tout ceci? Montréal est l'une des villes du Canada les plus endettées, les plus taxées et les plus mal administrées. Les politiciens de tout acabit se présentent aujourd'hui comme possesseurs de toutes les panacées. Nous ne leur demanderons qu'un programme fort simple en trois points: 1. — *Economie*; 2. — *Economie*; 3. — *Economie*. Le reste, c'est généralement de la foutaise.

Ceux qui font vivre le peuple et nourrissent la princesse, nous les connaissons: ce sont les producteurs, les travailleurs de toute catégorie, les chefs d'entreprises et tous leurs collaborateurs. Et ce sont ces gens qu'on veut étouffer par raison de malsaine popularité. Mais "le cochon de payant" ne paiera plus quand on l'aura écorché et dévoré. Bien des contribuables, et des plus forts, songent à sortir d'une municipalité où ils ne sauraient employer leur capital au progrès de leurs affaires, à la multiplication de leurs employés et à la création de nouvelles entreprises. C'est ce qu'il faut empêcher à tout prix.

Allons, les sauveurs, les tribuns, les magnétiques orateurs des tribunes, tous les pitres de la démagogie! Aurez-vous le courage de serrer la poigne et d'étrangler les dilapidateurs?

Jean-Charles HARVEY

Lequel des trois a fait ses preuves?



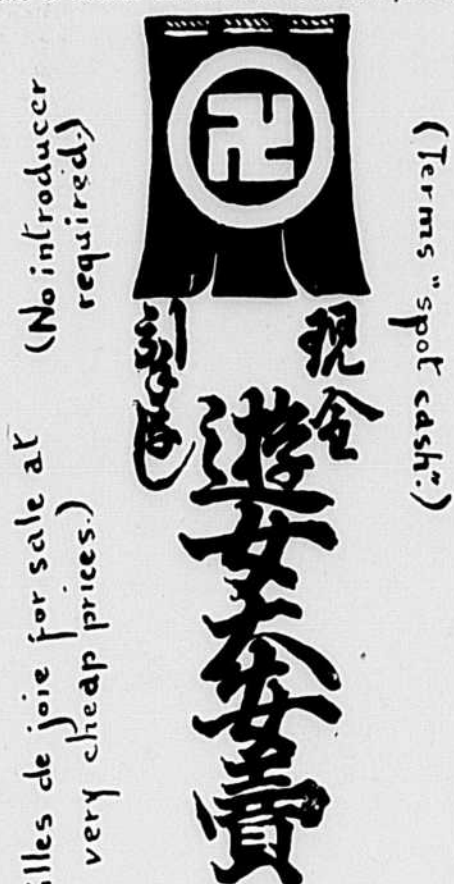
Houde — Rochefort — Gascon

« AVEC LE SOURIRE »

Croix gammée pour "red light"

La croix gammée, que certains ont voulu exalter et que les hitlériens consacrent à l'apothéose des bons Ariens, n'est pas nouvelle. On la retrouve dans les temps les plus anciens. Mais, dans l'histoire, elle n'a pas toujours réussi à s'ennoblir. La vraie croix lui a toujours porté ombrage, nous avons la persuasion que ce n'est pas fini.

La swastika a même été employée à des usages peu recommandables. Au Japon, en l'année 1899, on en trouvait qui servaient d'enseigne à des maisons de prostitution. Le cliché ci-contre en fait foi. On n'a qu'à lire



les quelques mots qui entourent la dite croix pour constater qu'il ne saurait y avoir là aucune ambiguïté.

Nous ignorons si les maisons de tolérance du Japon se servent encore d'une telle enseigne. Dans l'affirmative, il y aurait lieu de soulever un incident diplomatique entre les deux puissances amies. La paix serait gravement compromise. Les Allemands qui portent la croix gammée ne seraient pas flattés, en voyageant au Japon, d'avoir l'air d'annoncer certains produits peu honorables.

L'immunité sacerdotale

Je n'avais pas lu, la semaine dernière, toute la déclaration de l'abbé Pierre Gravel à mon sujet. Une feuille de chou, toujours heureuse de ramasser de la boue, se charge de porter à ma connaissance le défi suivant:

"M. Groulx a 60 ans et il ne se battra pas contre Harvey; mais moi j'en ai 39 et je suis prêt à le rencontrer n'importe où."

Nous savons que M. l'abbé est couvert par l'immunité sacerdotale et que c'est en courir l'excommunication que de se porter aux coups sur sa personne. Mais même si ce bouillant pourfendeur n'était pas protégé par

son caractère, nous ne croirions pas que les idées se défendent par de la lutte ou de la boxe.

Nous ne ferons pas à M. Gravel l'injure de refuser de le voir. S'il y tient tant que ça, il sera le bienvenu à nos bureaux, 180, Ste-Catherine (Est), à Montréal. Nous pouvons l'assurer qu'il trouvera, chez nous, une politesse et une distinction qui semblent manquer parfois chez certaines gens de son entourage. Nous hésitons à croire qu'il veuille se battre à tout prix. C'est son affaire. Nous doutons que Son Eminence le cardinal Villeneuve trouve de son goût une attitude aussi bellueuse de la part de l'un de ses prêtres.

Quant à ce qui me concerne personnellement, la réponse la plus cruelle que je puisse faire à ce tribun, apôtre de la paix et du pardon, c'est celle-ci: "Pardonnez-lui, car il ne sait pas ce qu'il dit."

J.-Ch. H.

Les frères ennemis

Un de nos collaborateurs nous adresse l'appréciation suivante de deux de nos écrivains, Valdombre (Claude-Henri Grignon) et Albert Pelletier. Ce sont là deux frères ennemis qui ont chacun leur mérite et qui se cassent souvent du sucre sur la tête. Mais l'analyse des deux auteurs nous semble juste.

ALBERT PELLETIER ET "LES IDEES"

LES IDEES, revue mensuelle, paraissent depuis plusieurs années déjà. C'est dans ce périodique — LE JOUR mis à part — qu'on trouve les opinions les plus osées et les plus courageuses du Canada français. On y traite de politique, de psychologie, de sociologie et de maints sujets d'actualité. Les divers collaborateurs qui s'y inscrivent sont laissés libres d'y exprimer leur pensée à leur guise et ce trait est unique, croyons-nous, dans tout le pays. A cause de cette liberté laissée à la collaboration, les idées exprimées pourrissent se contredire ou se heurter dans le même numéro, mais, malgré tout, si nous prenons l'ensemble de la revue, depuis qu'elle existe, nous ne pouvons nous empêcher d'y voir une certaine unité, et cette unité est due à la pensée du directeur, Monsieur Albert Pelletier. Cet écrivain, critique et analyste fort subtil et original, se fait remarquer depuis plusieurs années par sa largeur d'esprit, sa tolérance et son indépendance de pensée. Il a publié deux volumes de critique littéraire "CARQUOIS" et "EGRAPPAGES" qui contiennent sa conception de l'art et de l'artiste. Ses travaux peuvent être discutables par certaines parties, mais ils ont la grande qualité d'être toujours personnels.

Monsieur Pelletier, dont on ne parle malheureusement pas assez, aura rendu aux lettres du Canada français de grands services. Il a cherché avec sincérité et courage à révéler ceux de nos écrivains qu'il croyait dignes de vivre. Il s'est fait même éditeur, en créant la maison d'édition LE TOTEM, et c'est à celle-ci que nous devons Les Demi-Civilisés de Jean-Charles Harvey, et Un Homme et son Pêche de Claude-Henri Grignon.

Les critiques officiels tiendront dans l'om-

(Suite à la page 2)

SACKCLOTH FOR BANNER

A deux ou trois reprises LE JOUR a fait allusion à l'édition prochaine d'une traduction anglaise des *Demi-Civilisés*, livre dont on peut dire que notre journal lui doit sa naissance. Nos lecteurs, ainsi que tous les amis de notre directeur, Jean-Charles Harvey, apprendront sans doute avec plaisir que la version de son œuvre tant discutée vient d'être présentée au public anglophone du pays, intéressés à l'évolution du Canada français, par l'importante maison d'édition The Macmillan Company of Canada Limited, sous le titre (1) qui sert en même temps à cet article. Cette nouvelle plaira aussi aux nombreuses personnes qui ne purent se procurer Les *Demi-Civilisés* dans l'édition originale.

Il appartiendra aux critiques de langue anglaise plutôt qu'à nous d'apprécier les qualités de cette traduction, due à la plume de Lukin Barette. Le seul fait que des éditeurs anglais habitués à ne publier que des livres de haute tenue aient accepté son texte d'emblée et l'aient publié sans retouches indique bien le soin et la compétence qu'y avait apportés notre concitoyen. Son succès constitue un argument de plus pour le bilinguisme. Edité à fort tirage le livre nous arrive dans une toilette très soignée, enveloppé d'une "chemise" dont le dessin, confié à la jeune artiste montréalaise, Beatrice Day, révèle un talent exceptionnel. Dans leur passage à l'anglais, Les *Demi-Civilisés* ont subi plusieurs modifications de forme, toutes approuvées par l'auteur, de même que quelques changements de fond, le principal concernant le sort auparavant non éclairci de l'héroïne, Dorothee Meunier.

Chaque fois qu'un produit de ce qu'on appelle la littérature canadienne-française est publié dans un autre langage, on peut regarder cela comme un événement. Et cette remarque s'applique au roman plus qu'à tout autre genre. Depuis *Maria Chapdelaine* et *Un Homme se penche sur son passé* qui, bien que (ou parce que) écrits en français n'appartiennent pas à la littérature dite canadienne-française, combien de nos romanciers se sont vu accorder les honneurs de la traduction?

Pour que Les *Demi-Civilisés* aient pu franchir le rempart d'indifférence qui retient en terre laurentienne la plupart de nos œuvres d'imagination, ce livre devait contenir autre chose que les prétendues attaques voilées qui provoquent l'ire de certains de nos critiques domestiques, autre chose que les conventions jamais précisées qui déchangent les fondres d'un Prince de l'Eglise, autre chose même qu'une satire impitoyable, qu'une intrigue attachante et que le style lumineux et musical d'un auteur tour à tour mordant, tendre, éloquent et poétique. Cet autre chose, c'était une bribe d'universalité, comme le signale monsieur B. K. Sandwell, rédacteur en chef de *Saturday Night*, dans l'introduction à *Sackcloth for Banner*. Faire preuve d'assez de lucidité et de courage pour étaler la cruauté, la petitesse, la vulgarité, tout autant que la noblesse, qu'on découvre en étudiant un milieu humain, c'est le propre de tout artiste véritable et consciencieux, observant n'importe quel milieu humain, à n'importe quelle époque. Une telle attitude chez l'artiste blesse tout d'abord la société qu'il dépeint, mais cette dernière finit par se rendre à l'évidence. Qui oserait aujourd'hui siffler une pièce d'Ibsen en Norvège? Demain quel Canadien songera à accuser Jean-Charles Harvey d'avoir renié sa race?

Mais ce qui fascine surtout l'observateur c'est l'esprit prophétique qui anime Les *Demi-Civilisés*, c'est l'analogie entre le Max Hubert de 1934, terrassé en route vers son généreux idéal, et l'audacieux Jean-Charles Harvey de septembre 1937, ramassant le flambeau échappé par son prototype et s'élançant vers les mêmes sommets. Le roman que son auteur ne craint pas de vivre lui-même, après avoir vu son héros succomber à la tâche, après avoir personnellement subi des épreuves plus dures que celles qu'il avait prévues pour celui-ci, ce roman ne pouvait être que d'une inspiration belle et sincère.

Harvey aura-t-il plus de succès que Hubert? Il participe en ce moment, sous nos yeux, à un drame humain d'un intérêt palpitant, il joue une partie grosse de conséquences pour l'avenir de la collectivité française dans la province de Québec. Nos compatriotes anglais n'ont pas été lents à s'en rendre compte et à vouloir en suivre toutes les péripéties.

Aidez Le Jour



Il se trouve encore de nos abonnés de l'an dernier, qui continuent de recevoir le journal, mais qui ont cependant négligé à date de payer leur nouvel abonnement.

Nous ne voulons voir la qu'un oubli qui sera tôt réparé.

Néanmoins, si ceux qui ne se sont pas encore acquittés ne le font pas d'ici peu, nous nous verrons dans l'obligation de cesser de leur faire parvenir Le Jour.

Car, hélas! une feuille, quelle qu'elle soit, ne vit pas avec des prières...

Ambitions du Duce

par Jacques GADBOIS

Après la victoire de Napoléon à Austerlitz en décembre 1805, l'homme d'Etat britannique William Pitt disait qu'on ferait tout aussi bien de rouler la carte de l'Europe, car elle ne servirait plus avant dix ans. Après la conférence de Munich, c'est le globe terrestre qu'on pouvait remiser, car il semble que les ambitions déchaînées en Europe aussi bien qu'en Asie, et qui viendraient jusqu'en Amérique se satisfaire, doivent apporter à travers le monde de graves changements au cours des prochaines années.

On veut que le nouvel accord signé par le Japon, le Reich et l'Italie dans le but de renforcer le pacte anticomuniste qui les liait déjà soit une véritable alliance de guerre et de conquête. Il n'est pas facile de démêler en cela le vrai et le faux. Les pays totalitaires ne se sont engagés qu'à s'entraider pour combattre chez eux la menace communiste? Ce serait leur droit. Mais cette version paraît cependant fort peu vraisemblable. Le nouveau pacte semble dirigé contre les démocraties autant que contre les Soviets, et selon des informateurs ordinaires bien renseignés, il marquerait le début d'une campagne de conquête qui ne s'embarasserait guère d'idéologies et ne serait qu'une entreprise de gangstérisme. Les trois complices se seraient, va-t-on jusqu'à dire, partagé le monde entier, délimitant chacun sa sphère d'action et d'expansion.

Il faut convenir que les récents événements en Italie donnent raison à cette rumeur. Les violentes manifestations antifrancaises à la Chambre des députés, devant l'ambassadeur de France, M. François Poncet, puis dans la presse italienne, sont assez éloquentes.

Il faut louer l'attitude française dans les circonstances. La terreur de M. Daladier rappelle celle dont il faisait preuve peu de temps avant Munich, alors qu'il jurait que son pays remplirait jusqu'au bout ses obligations envers la Tchécoslovaquie. Mais comme il s'agit directement, cette fois, de la propriété française, il est à présumer que les actes suivront les paroles, si on se rend jusque là... Ce qui est assez peu probable, comme nous l'exposerons plus loin.

La population française a eu de son côté une façon bien nette, catégorique de démontrer son opinion sur cette question. Et les principaux intéressés — les habitants des districts convoités par l'Italie se sont eux aussi prononcés de façon nette et catégorique. Les cris de "Vive la France!" et de "A mort Mussolini!" qui retentissaient dimanche dernier en Corse, en Tunisie, à Casablanca, ont renseigné le Duce sur les sentiments de ces nouveaux *Sudètes* à la mode italienne.

L'attitude de l'Italie, en tout ceci est moins claire, il s'en faut, que celle de la France. Officiellement, on désavoue les premières manifestations. Mais on n'en laisse pas moins continuer la violente campagne de presse antifrancaise, et l'on semble bien plutôt l'encourager en sous-main.

La visite de von Ribbentrop à Paris doit fournir une occasion excellente de tirer au clair le rôle que joue en toute cette histoire l'axe Rome-Berlin. Des nouvelles des agences de presse voudraient qu'on désapprouve en Allemagne les actes de l'Italie. Mais d'autre part, la marche logique de l'alliance italo-boche assure à Mussolini, s'il recourt à la guerre, l'appui du Reich.

(suite à la page 2)

BILLET

CHANSON

Air: "Parlez-moi d'amour..."

Depuis quelques jours,
Les candidats nous font entendre
Mille beaux discours
Auxquels on ne peut rien comprendre.
Chacun à son tour,
Nous endort avec ses histoires;
L'aut pas le croire!

Pauvre échecrin
Qui s'égosille, on voudrait bien
S'efforcer de le croire encore
Quand il balouille et qu'il péroré,
Mais sa parole aux tons cassants,
Ca finit par être agaçant,
Si bien qu'à la fin on se tenn
De toujours se faire bourrer la crâne...

Ils parlent toujours
De leurs grands projets d'entreprendre
Des travaux d'écrou...
Mes amis, ne vous laissez pas prendre
Par ces beaux discours!
Le but de toutes leurs parolottes,
C'est votre vote!

Dites-vous bien
Qu'un fois élus, ils font rien,
Mais qu'ils s'endorment encore
Dans le grand fauteuil qu'ils adorent!
Satisfait, repu et béat,
Pas un d'eux ne se souciera
De vos ennemis, de vos misères:
Ils ne songeront qu'à leur salaire

JEAN NARRACHE

Décembre 1938.

Un Dreyfus américain Tom Mooney

On sait le souci ordinaire de justice, d'équité humaine, qui règne en ces Etats-Unis, les protections légales qui y entourent l'individu, les promptes réactions qu'y excite la violation de ses droits, les tribunaux qui s'y étagent pour ses appels contre les torts commis. En face de cet esprit et de ces traditions, le cas étrange de Tom Mooney tranche comme un épisode fantastique et presque incroyable.

L'affaire Dreyfus elle-même, l'osier-je dirai, pâlit devant celle-ci. Car, pour l'Allemand, seules quelques personnes détenaient le secret de son innocence; l'opinion publique se partageait violemment, et des excuses tirées d'un patriotisme inhumain empêchaient de faire la lumière. Mais ici c'est un pauvre diable qui depuis vingt-deux ans expie un crime auquel on le sait étranger, par une erreur judiciaire admise et reconnue, et qui pourtant reste ennuagé dans un bagne de Californie, sans qu'aucune force légale, civile ou politique ait encore pu l'en arracher. Seule l'affaire Sacco-Vanzetti, qui fit jadis beaucoup de bruit, pourrait offrir un parallèle. Dans l'un et l'autre cas, c'est le même fanatisme, habillé d'un opportunisme étroit, qui fit jouer toutes les ficelles.

Mais évitons les jugements, qu'on pourrait croire subjectifs. Les faits parlent ici le plus clair des langages.

Dans l'été de 1916, le président Wilson préparait le pays à la guerre contre l'Allemagne. L'opinion s'agitait partout en faveur du recrutement, du réarmement intensif, qui rencontraient pourtant des résistances assez sérieuses. Le 22 juillet, tout un camp de nouvelles recrues parait, avec oriflammes et fanfares, dans les rues de San Francisco. Au coin des rues Stewart et Market, une bombe éclata soudainement au milieu d'une colonne, tuant dix hommes, en blessant quarante, quelques-uns d'une manière horrible.

Ce fut une indignation générale et bien légitime. L'opinion, surexcitée, réclama à grands cris la capture des coupables. La police mit sur pied une armée de détectives, dont les efforts n'aboutirent à rien. Etait-il pourtant admissible qu'un tel crime restât impuni? L'attorney-général Fickert ne le croyait pas; il se jura qu'il éclaircirait le mystère. Il procéda par induction. Cet outrage ne pouvait venir que d'un groupe radical, très mal vu des autorités, et qui, ouvertement, s'opposait à la guerre. Un de ses chefs était Thomas Mooney, un ouvrier mouleur, jadis candidat socialiste, et qui dirigeait un journal appelé *La Révolte*; journal, d'ailleurs moins violent que son titre. Quoi de plus naturel qu'il eût lancé la bombe? On découvrit qu'un autre membre, Warren K. Billings, se trouvait sous l'inculpation de posséder des explosifs. Ne faisant qu'un de ces deux faits, Fickert fit arrêter Tom Mooney et Billings, et prétendit prouver qu'ils étaient les coupables.

Les témoins amenés furent vagues et indécis. Personne n'avait vu l'homme commettre l'attentat. Personne n'avait aperçu ensemble les deux accusés, au jour dit. Mais d'anciens avaient, disaient-ils, reconnu l'un ou l'autre sur le chemin de la parade. Mooney, de son côté, produisait une photographie prise par un ami, et qui le montrait avec sa femme à trois quarts de mille de la scène, avec une horloge dans la pièce marquant 2.01, cinq minutes avant l'explosion. D'autres témoins appuyaient cet alibi. Le procès s'annonçait très mal pour l'accusation quand un nommé Oxman, commerçant de bétail venu de l'Orégon, vint jurer qu'il avait vu, bien vu, Thomas Mooney arriver sur le lieu du crime. Cet homme d'affaires bien mis, supposé important, fit bonne impression, subit sans sourciller des transquestions sévères. C'en fut assez pour le jury, qui trouva les

deux accusés coupables: Billings, chez qui s'étaient trouvés des explosifs, de meurtre au second degré; et Mooney, contre qui ce point était nul, mais "identifié," jugeait-on, de meurtre au premier degré. En conséquence Mooney fut condamné à être pendu, et Billings s'en tira avec la prison pour la vie. La Californie respira; Fickert fut un grand homme.

Mais ce qu'on croyait être la fin du drame n'en marquait que le premier acte. Des doutes s'élevaient dès l'abord sur la justesse de ce verdict. Les "radicaux" protestèrent violemment; les modérés hochaient la tête. Les discussions avaient des échos outre-mer. Même la Russie, alors sous Kerenski, et l'une des puissances alliées, s'émouvait et faisait entendre des plaintes. Le président Wilson, désireux de la ménager, et lui-même au courant des incertitudes du procès, intervint auprès du gouverneur Stephens et en obtint une commutation de sentence. Mooney vivrait, mais les portes du bagne ne s'ouvriraient jamais pour lui.

Pourtant Wilson, encore inquiet, nomma une commission pour examiner toute l'affaire. Elle découvrit des faits tellement graves qu'elle accusa publiquement l'attorney-général Fickert de fourberie délibérée. "Il ne s'est pas montré, disait-elle, officier de justice, mais conspirateur contre la justice." Elle mit au jour une lettre, dans laquelle Oxman, le témoin-vedette, offrait cent dollars à un copain pour venir appuyer ses dires: lequel copain, à la dernière heure, s'y était refusé. Fickert se vit forcé de traduire Oxman en justice sous accusation de parjure; mais il y mit, naturellement, si peu de zèle que l'homme fut acquitté.

Et alors, coup sur coup, tombèrent tous les états de l'échafaudage de mensonges. Estelle Smith avoua qu'elle avait menti en prétendant avoir reconnu Mooney. Le témoignage des Edeux fut discrédité sans espoir. La famille Hatcher vint jurer qu'Oxman, le jour du crime, était chez eux, à quatre vingt-dix milles de San Francisco, etc, etc.

Et, peu à peu, tous ceux qui avaient pris part au procès (sauf Fickert, bien entendu) s'avouèrent convaincus de l'innocence de Tom Mooney.

Le juge qui y avait présidé, qui avait prononcé la condamnation, eut le courage d'écrire: "Le grand tort commis envers Mooney, et auquel j'ai pris moi-même une part involontaire, doit être immédiatement réparé."

Neuf des dix jurés survivants en 1929 signèrent une pétition pour qu'un pardon fût accordé. Le dixième, qui s'y refusa comme à une démarche anormale, se déclara prêt à "serrer la main de Mooney" s'il était libéré. L'assistant-attorney, le chef des détectives, qui avaient eu la cause en main, reconnurent que l'accusé avait été privé de ses droits légaux.

Hoover, après Wilson, nomma une commission d'enquête, qui critiqua sévèrement les procédés employés par Fickert.

La Cour Suprême fédérale, tout en déclarant juridiction, exhorta la Californie à une révision de l'affaire, dans laquelle elle voyait nombre de points douteux.

Enfin, l'année dernière, la législature californienne adopta une résolution réclamant la grâce de Mooney: mesure qui, au Sénat, fut délaissée par quelques voix.

C'était bien l'unanimité à peu près établie. Et pendant tout ce temps, en Amérique et dans le monde entier, des millions d'individus s'émouvaient, protestaient, demandaient que justice fût faite.

Mais quatre pétitions, renouvelées à quatre gouverneurs, furent successivement repoussées. On eût accordé une "parole", peut-être; mais Mooney voulait une "libération" qui re-

connût son innocence. On fit en vain appel à toutes les cours: elles se refusèrent obstinément.

Voilà vingt-deux ans que cela dure, et Mooney est encore au bagne!

C'est un bien triste exemple des préjugés, des parti-pris, des monstrueuses lenteurs, qui entravent la justice humaine. Si l'on cherche les causes de cette atrocité juridique, trois surtout paraissent l'expliquer.

Et d'abord cet état d'esprit, plus commun qu'on ne pense, pour qui un "radical" est un être hors la loi, n'ayant droit à aucune justice. Avec des gens de cette école, inutile même de discuter la cause. Ils vous disent: "Si Mooney n'est pas coupable, il aurait pu l'être: sa place est en prison quand même." C'est clair, et franc, et au niveau des barbares de tous les âges.

Ensuite, la répugnance des cours à reconnaître leurs erreurs, et des gens "bien pensants" à les voir reconnues. Car n'est-ce pas ébranler la confiance publique, diminuer le respect pour les institutions? Figurez-vous Tom Mooney libre, parcourant le monde en criant: "Voilà ce qu'ils m'ont fait!" Hypothèse improbable, mais qui fait dresser les cheveux. Ces politiques, comme dans l'affaire Dreyfus, ne sont pas éloignés de croire qu'il vaut mieux qu'une victime "périsse pour le peuple," et font de Mooney un otage à la tranquillité publique.

Enfin les tortueux détours, les idioties chinoises, des procédures légales dans l'état de Californie. Dix fois Mooney et ses amis ont assiégé les tribunaux, ont tenté de rouvrir leur cause. Toujours quelque barrière technique, quelque prescription, quelque entrave constitutionnelle, ont rendus vains tous leurs efforts. La "chose jugée," en Californie, semble être jugée à jamais coupable ou non elle vous enserme. Une fois pourtant, Mooney a réussi à se faire accuser, et acquitter, d'un second meurtre résultant du même attentat, et qui n'avait pas été mentionné au premier procès; mais les cours, esclaves des formules, décidèrent que l'ancien verdict n'en était pas atteint!

Ajoutez à ces causes l'apathie de la masse commune pour des maux éloignés dont elle ne souffre pas elle-même, et vous aurez toutes les clefs de l'énigme. Vous comprendrez que Tom Mooney, innocent reconnu, mais radical pour son malheur (comme Dreyfus était juif) soit toujours retenu sous les verrous de Saint-Quentin.

Et pourtant, comme dernière surprise, il semble qu'à la fin la justice doive se faire jour! Un nouveau gouverneur, nullement radical d'ailleurs, Culbert L. Olson, vient d'être élu en Californie. Il a, comme sénateur, soutenu la cause de Mooney, et a promis, s'il était élu, de lui octroyer son pardon. Il a réaffirmé ses intentions depuis. Cette fois il paraît certain que l'ancien mouleur, maintenant âgé de cinquante-six ans, n'aura plus longtemps à attendre son retour à l'air libre et l'éveil du long cauchemar qui a tourmenté huit mille de ses jours.

Tout vient à point, n'est-ce pas, "à qui sait attendre!"

Louis DANTIN

Isabelle et la porte jaune

par Nanine GRUNER

Voilà un livre pour les enfants comme il devrait y en avoir davantage. Pas de naïveté. Point non plus d'intrigue inutilement compliquée et difficile à suivre pour les petits lecteurs. Histoire simple et charmante, pleine de fraîcheur, bien faite pour plaire aux imaginations enfantines.

L'intrigue en deux mots: La petite Isabelle passe chaque jour avec sa jeune sœur, allant au lycée et en revenant, devant une maison dont la porte jaune leur semble se refermer sur un mystère qui les inquiète fort. Isabelle imagine même

Ambitions du Duce

(Suite de la première page)



Et l'on peut considérer, encore, que les réclamations italiennes actuelles ne sont que la contrepartie des réclamations précédemment faites par Hitler, et comme on le sait, avec succès.

Mais à notre avis, nous ne croyons pas au sérieux des demandes de territoire français de la part de Mussolini. Pas pour le moment, du moins. Que Benito l'Africain rêve de dominer un jour dans les colonies françaises et même sur une partie de la France, cela ne saurait faire de doute. Après l'hégémonie germanique, l'hégémonie latine. C'est normal. Mais Mussolini sait que le moment n'en est pas encore venu. Il manque encore dans son jeu un atout. Avant de s'attaquer pour de bon à la France, il lui faut une base d'action qui lui fait encore défaut: l'Espagne. Et c'est l'Espagne que veut obtenir au plus tôt le Duce.

Toute l'agitation autour des revendications sur Nice, sur la Savoie, sur la Corse, sur la Tunisie, sur Tombouctou et autres lieux où flotte le drapeau tricolore ne semble avoir pour but que de préparer les voies à la conquête diplomatique de la péninsule ibérique que la force n'a pu vaincre encore.

C'est l'Espagne que désire Mussolini, et au plus tôt. Toutes les menaces à la France n'ont pour but que de l'amener rapidement à lâcher le morceau. On croit que Paris consentira facilement à abandonner les Espagnols à Rome — ainsi qu'il a abandonné les Tchèques à Berlin — si on l'assure de l'intégrité de son propre territoire. Il est vrai que ce serait là assurance des plus illusoirs, et que le fascisme italien solidement installé outre-Pyrénées serait à la France une constante menace. Mais il n'est pas certain que la France ne se rende à Mussolini comme elle s'est rendue à Hitler. La voie des concessions est périlleuse, et une fois qu'on s'y est engagé...

Contrairement à ce qu'en certains milieux on en avait pu penser, M. Chamberlain accomplit malgré les troubles franco-italiens le voyage projeté à Rome.

"Nombre d'Anglais, dit le *Manchester Guardian*, ont craint que Chamberlain et Halifax allassent à Rome sacrifier l'Espagne en reconnaissant le général Franco comme belligérant. Comment serait jugé dans l'histoire un gouvernement qui ferait ce fatal sacrifice, portant un coup à la fois à l'Angleterre comme puissance navale et à la France comme puissance militaire?"

Il ne faut pas se dissimuler que le voyage en Italie de M. Neville Chamberlain prend d'inquiétante façon l'allure de l'équipée à Berchtesgaden. S'il en revient pour y retourner peu après avec M. Daladier, ce sera la répétition de Munich.

L'Espagne sera perdue. En attendant que la France le soit, et la Grande-Bretagne à son tour.



Avec le Sourire

(Suite de la première page)

bre le nom de Pelletier parce que nous vivons dans une province où, seule, les confessions, c'est-à-dire ceux qui n'ont ni pensée, ni idée, ni sentiment, ni style, ni raison bien à eux, ont droit à une large publicité et à une louange unanime.

Nous avons cependant la conviction que, dans peu d'années, les rôles seront changés et le mérite reconnu.

VALDOMBRE

Claude-Henri Grignon, qui écrit sous le pseudonyme de "Valdombre", est l'un de nos écrivains les plus intéressants et à coup sûr le plus pittoresque. Après avoir publié des livres peu remarqués, tel: *LE SECRET DE LINDBERG*, il a créé un roman de mœurs terribles de belle venue: *UN HOMME ET SON PECHE*. C'est une poignante histoire d'avarice qui se rattache à la manière classique et qui contient quelques caractères nettement dessinés, hauts en couleur et d'une réalité poignante. On peut reprocher à cet écrivain racé une certaine insuffisance de nuances et de délicatesse de touche; on peut regretter chez lui certaine absence de douceur, de cette émotion poétique qui touche de si près à l'amour et à la charité, mais on ne peut lui demander de changer sa nature et violente nature, et tel qu'il est, n'hésitons pas à le placer parmi les deux ou trois écrivains de langue française du Canada. Ajoutons qu'il n'a pas fini sa carrière littéraire et qu'il peut, s'il le veut et si la vie le favorise, produire un chef d'œuvre.

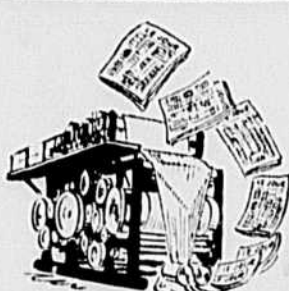
VALDOMBRE est connu sous un autre aspect: celui du pamphlétaire. Il publie, depuis une couple d'années, "Les PAMPHLETS", cahiers mensuels d'une grande vigueur, dans lesquels nous trouvons des études intéressantes et d'un ton agressif qui ne déplaît pas toujours. Impulsif et passionné, il lui arrive de frapper à tour de bras sur ses adversaires, parfois même sur ceux qui l'aiment le plus et lui voudraient le plus de bien. Il est fidèle à son rôle de pamphlétaire. Mais, au milieu de maints éreintements, Valdombre sait parfois écrire avec calme, sérénité, objectivité, à preuve une analyse récente sur Hitler, une des meilleures que l'on ait publiées au Canada.

L'auteur de *UN HOMME ET SON PECHE* gîte dans les montagnes du nord de Montréal, dans ce beau village de Sainte-Adele où la nature est une source constante d'inspiration et de beauté.

REDACTION ET ADMINISTRATION

180, Ste-Catherine est (suite 44) Montréal
Téléphone: *PLateau 8471
Administrateur: REAL ROUSSEAU
Secrétaire de la Rédaction: E.-Ch. HAMEL
On est prié d'envoyer toute correspondance à la case 20, Station "N" en mentionnant sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Administration) auquel on veut s'adresser.

REVUE de la PRESSE



par Florent LEFEBVRE

prendre qu'un mandataire invoque un prétexte aussi puéril que celui donné plus haut pour bâillonner la presse. Pour garder la liberté, dit Goethe, il faut la conquérir à tout instant. Se maintenir continuellement sur le qui-vive et ne pas permettre la moindre anicroche au plus petit de nos droits publics légitimes constitue un véritable devoir civique et l'assurance d'une gestion saine et progressive. La presse doit surtout s'imposer cette obligation, l'exercer en toute occasion et les pouvoirs lui en faciliter la tâche. Si cet argument tombe à faux aux yeux des édiles de Valleyfield, qu'ils n'oublient pas au moins qu'en mars de cette année la Cour suprême du Canada proclama de nouveau la liberté de la presse en rejetant le bill voté par la Législature du Manitoba dans le but d'asservir les journaux de cette province.

Contrats britanniques à nos aviateurs

Sir Kinsley Wood, secrétaire de l'Air, annonçait ces jours-ci à la Chambre des Communes que le gouvernement britannique venait de donner à des compagnies canadiennes d'importants contrats pour la fabrication d'avions de combat et de reconnaissance. Cette entente permettra de résorber au moins partiellement notre chômage, mais le *Star* s'en réjouit aussi pour une autre raison:

"La possibilité de construire au Canada des avions militaires du dernier modèle et, plus tard, on peut le croire, sur une large échelle, pouvait paraître fort éloignée de nous, il y a encore peu de temps. La simple nécessité obligea le Gouvernement à remettre à plus tard ses plans pour un programme aérien élaboré. On se disait que cette ambition touchait à des choses qui pouvaient attendre les temps meilleurs."

Cependant on a pu constater que depuis deux ou trois ans les Canadiens étaient revenus à leur enthousiasme des débuts pour l'aviation, par suite, sans doute, de la reprise d'un service pour voyageurs et, par suite aussi, depuis deux ou trois mois, des premières envolées. Un pays

qui se sert beaucoup de l'aviation pense bientôt, cela va de soi, à construire lui-même les avions dont il a besoin. Aussi dès que l'on suggéra au Ministère britannique de l'Air que le Canada pourrait lui fournir des avions militaires qu'il serait, pour plusieurs raisons, préférable et plus facile de construire en dehors de l'Angleterre, nos manufacturiers se montrèrent-ils plus confiants dans leur capacité de répondre aux besoins de notre aviation qu'il y a quatre ou cinq ans.

Il est, en effet, facile de prévoir que le Canada, disposant d'un bon nombre d'avionneries et d'un personnel technique comprenant des monteurs, des mécaniciens et des serruriers d'aviation, etc., réussira, sans faire appel à l'étranger, à se donner l'aviation commerciale qu'exigent ses immenses espaces et ses conditions climatologiques. D'importantes régions minières, par exemple, doivent leur existence presque uniquement à l'aviation qui a pu les rapprocher des grands centres dont elles se trouvaient complètement séparées. Ajoutons les services incalculables que rendrait un courrier aérien généralisé. Selon les statistiques fournies par le Bureau fédéral, nos avions commerciaux ont fait plus de 10,700,000 milles et transporté plus de 26,200,000 livres de fret et cela presque uniquement dans des endroits éloignés de toute civilisation.

La Loi dite du Cadenas

Nos compatriotes, en dehors de la province, ne cachent pas le mécontentement et les appréhensions que leur cause notre Loi du Cadenas. Ceux qui connaissent la psychologie des Anglo-Saxons n'en manifestent aucune surprise car ils savent que ceux-ci se montrent intraitables sur leur conception des libertés publiques.

Tout récemment, M. Duplessis, dans un discours fait à Toronto, reprochait leurs critiques aux autres provinces: "Croyez-vous qu'il soit juste de nous critiquer? Québec est en faveur de cette loi. Nous en avons besoin. Nous ne nous immisons pas dans les affaires des autres. Ce n'est pas là une loi basée sur la dictature, etc." Je donne, à titre uniquement documentaire, ce que le *Winnipeg Free Press* répond à l'affirmation du premier ministre:

"M. Duplessis tente l'impossible en voulant convaincre les Canadiens des autres provinces que cette loi ne concerne que Québec, qu'elle est justifiée et qu'ils n'ont pas droit de s'y opposer. Les libertés publiques dont on jouit dans tous les pays britanniques — libertés de parole, de presse et de réunion — sont considérées comme des biens inestimables, comme un précieux héritage et le résultat de plusieurs siècles de lutte pour la liberté. Elles constituent actuelle-

ment l'une des marques qui distinguent les pays libres et démocratiques des états totalitaires.

L'idée d'abolir ou de restreindre ces libertés répugne fortement à tous les Britanniques. La loi de M. Duplessis ne peut pas ne pas déplaire aux autres parties du Canada. Les gens de Québec, sont des Canadiens et, en conséquence, les droits fondamentaux, qu'ils attaquent, touchent et doivent toucher les privilèges de tout Canadien."

Puis ce leader s'en prend à chacune des dispositions de cette mesure qui est de nature, assure-t-il, à nuire aux bonnes relations entre les différentes parties du Canada; il soutient que notre Code pénal donne toute la protection suffisante contre la propagation des théories contraires à notre idéal démocratique et termine ainsi:

"La loi du Cadenas est une lourde erreur. M. Duplessis s'en apercevra lui-même avec le temps car cette législation ne durera pas. L'opinion publique dans tout le Canada se réjouira lorsque l'embarras qu'elle cause dans les rapports d'une province avec les autres disparaîtra avec elle. L'erreur d'avoir imposé cette règle et de l'avoir ensuite renforcée est d'autant plus grave que celle-ci est largement soutenue dans Québec, ainsi que l'assurait M. Duplessis. Cet appui s'accroît même de l'implacable attitude des principaux journaux de langue anglaise de la province. Bien des gens regretteront plus tard le rôle qu'ils auront joué dans cette malheureuse affaire."

Le film éducateur

Le Conseil de l'instruction publique, sur rapport de l'un de ses comités, vient de décider d'apporter à l'enseignement le secours de la cinématographie. Personne, je crois, n'osera chicaner nos pédagogues de suivre l'exemple que nous donnent depuis longtemps la France, l'Allemagne, l'Angleterre et les pays scandinaves. J'ai moi-même vu en Europe plusieurs films destinés aux écoles secondaires et aux universités et qui constituaient de véritables chefs-d'œuvre de documentation et de présentation. Quelle vivante illustration, des bandes bien faites ne peuvent-elles pas présenter de textes arides de géographie, de zoologie, de physiologie, de manuels techniques, d'hygiène et de sécurité. Bien confortablement assis, nos gosses pourront visiter, par exemple, des usines ou des mines, situées à plusieurs centaines de milles; peut-être même à l'étranger. Loin de donner une prime à la paresse intellectuelle, le cinéma augmente le registre de la mémoire puisque, comme il n'est pas difficile de le supposer, une image, surtout une belle image, s'inscrit plus facilement dans un esprit que des caractères uniformes d'écriture. Le seul

fait que nos manuels scolaires actuels contiennent presque tous des photos ou des dessins sur lesquels les yeux des jeunes étudiants se jettent aussitôt et auxquels ils reviennent toujours prouve bien que nos éducateurs ont depuis longtemps aperçu la nécessité complémentaire de l'illustration. Celle-ci rendra d'autant plus de services qu'elle s'approchera le plus de la réalité. Aussi *La Presse* souhaite-t-elle que la création, indispensable et relativement peu dispendieuse, d'une bibliothèque de films d'éducation dans la province:

"Il tombe sous le sens, en effet, que le film peut et doit servir à autre chose qu'à charmer les loisirs. A l'école, principalement, il sera d'une grande utilité pour faire entrer plus vite et pour mieux graver dans l'esprit des enfants maintes leçons, par exemple, de géographie ou encore de sciences naturelles. En Europe, plus près de nous, aux Etats-Unis, voire dans quelques centres du Canada, le film sert à l'éducation de la jeunesse et il est d'un tel secours pour les professeurs que ceux-ci ne veulent plus s'en passer. Pourquoi ne pas recourir à un instrument si précieux?"

Surtout pourquoi avoir tant tardé à s'en servir?

Sir Robert Borden

Bien peu de nos parlementaires ont été en butte à autant d'attaques de la part de l'Opposition que Borden dans la première année de la guerre, surtout, Ernest Bilodeau, dans le *Guide*, de Sainte-Marie, nous le montre à la riposte:

"Lorsqu'on le voyait se lever à la suite d'un débat prolongé ou sa politique avait été critiquée, on savait toujours que les coups seraient sérieux et ferait brèche. De sa voix un peu sourde et qu'on a appelée cavernes, il commençait à déblayer le terrain, à synthétiser l'attaque, et à poser la question: puis on le voyait porter sa main droite, délicate et fine, à sa chevelure ondulée, et l'on prévoyait le geste suivant: le coup de poing dans la main gauche soulignant l'énumération des griefs, les points en bataille. Et une fois ainsi lancée on ne doit pas croire que ses adversaires quels qu'ils fussent, pouvaient rester à l'aise et sans inquiétude. C'était, cette fois, la force catapulta du rhinocéros lancé sur l'objectif, il fallait s'écarter et laisser passer, pour riposter de flanc, si l'on pouvait. Et la voix sourde et scandée poursuivait sans relâche, sans fatigue et sans faiblesse, animée par une droiture, une clarté, une élévation de pensée ou éclatait parfois une "colère d'honnête homme", comme il n'est pas souvent donné d'en voir se manifester dans l'enceinte d'un journal d'Ottawa appelé depuis vingt-cinq ans la House of Pretense, la maison où l'on fait semblant.



MONTREAL
Capitol: "Brother Rat", "Torchy gets her Man".
Impérial: "That certain Age", "Al-ways in Trouble".
Loews: Vaudeville; sur l'écran: "Road to Reno".
Palace: "Too Hot to Handle".
Princess: "Just around the Corner", "Meet the Girls".
Cinéma de Paris: "Pépé le Moko", 2ième et dernière semaine.
Saint-Denis: "Nuits de Princes", "L'Escadrille de la Chance".
Beaubien: "Maman Colibri", "L'Innocent".
Electra: "Letter of Introduction", "Spy Ring"; série: "Zorro rides again".

QUEBEC

Cinéma de Paris: "Chanson du Souvenir", "Au Soleil de Marseille".
Canadien: "Si tu Reviens", "Un Car-net de Bal".

Too Hot to Handle

(AU PALACE)
 De l'action combinée avec un peu de romance; des interprètes tels que Clark Gable et Myrna Loy, voilà qui assure le succès de cette production. Voici le synopsis de ce film: Ayant été devancé par le photographe Clark Gable, qui avait envoyé à son bureau de New-York des prises de vue d'actualité fautive, Walter Pidgeon, son rival dans le métier, décide de faire de même. Il engage Mlle Loy, une aviatrice experte, et la fait voler de Manille à Shanghai où elle était supposée délivrer du sérum pour les Chinois. Gable a vent de l'affaire et s'empresse sur le champ d'aviation, mais son chauffeur s'aperçoit trop tard de l'erreur et provoque ainsi une collision. Clark sauve Mlle Loy et apprend alors le tour qu'on lui jouait. Après avoir expliqué qu'elle avait consenti à ce mariage afin de pouvoir ramasser assez d'argent pour aller à la recherche de son frère, un aviateur, qui s'était perdu dans la jungle au cours d'une en-voïée, elle reçoit donc l'aide des deux photographes. Ils organisent une expédition et leurs efforts sont couronnés de succès. Finalement, à son retour à New-York, elle se réconcilie avec Gable.

"Pépé le Moko" en 2e semaine

(AU CINEMA DE PARIS)
 "Pépé le Moko", qui garde l'affiche pour une 2e semaine au Cinéma de Paris, est un film d'atmosphère et en même temps une étude de moeurs. Dès le début du film, nous pénétrons dans ce quartier cosmopolite d'Alger, la Casbah, où la vie est une lutte constante. C'est l'histoire de Pepé le Moko, un homme curieux, fascinant.
 "Pépé le Moko", il a la nostalgie de Paris, mais sort de la Casbah, c'est aller droit vers la prison.
 Sur ce thème de la bête en cage, Julien Duvivier nous a donné un très beau film, et Jean Gabin y fait la plus saisissante création de sa carrière. A ses côtés, on verra la dramatique Lina Nore, la belle et mystérieuse Mireille Balin et le dangereux Lucas, Grégoire, qui se presse dans le rôle du policier Silman. Charpin, dans le rôle d'un informateur crapuleux, réussit le meilleur "morceau" du film.
 "Pépé le Moko" nous offre une atmosphère inconnue jusqu'ici, et un scénario qui ne ressemble à rien de ce qu'on a exploité auparavant.

LIBRAIRIE BERGERON

Romans, biographies, Nelson, classiques, aventures, revues, éditions de luxe. Livres canadiens et français d'occasion à des prix modérés.
 SPECIALITE: Vente et location
 10% de REDUCTION sur mention de cette annonce.
 1635 Saint-Denis LA. 3088

2ième et dernière semaine

CINEMA PARIS
JEAN GABIN
PEPE LE MOKO

IT DINK

JEAN MURAT
NUITS DE PRINCES
KATE NAGY
LA CANTATRICE MARINA SCHUBERT

RENSEIGNEMENT

TRÈS UTILE...

Pharmacies ouvertes nuit et jour

Pharmacie J. A. Gauthier 520 rue Beaubien Est CR. 1155
 Pharmacie Montréal 916 rue S.-Catherine Est HA. 7251
 Pharmacie Sarrazin & Choquette 921 rue S.-Catherine Est PL. 9622
 Pharmacie J. E. Tremblé 1354 rue S.-Catherine Ouest MA. 2264

Livraison dans toute la ville

LA MUSIQUE AU CANADA

Le degré de civilisation d'un peuple se manifeste dans sa musique qui est l'expression fidèle de ses goûts, de ses aspirations et de sa culture. Cette vérité inspire des réflexions amères sur notre civilisation au Canada. Que faisons-nous pour développer le goût de la belle musique chez le peuple? Nous revendiquons le titre d'héritiers de la riche culture française et nous sacrifions l'art à une musique de nègres et nos artistes de talent à des chanteurs qui n'ont à leur crédit qu'une réputation surfaite par la publicité! Est-ce un signe de civilisation que tolérer une telle anomalie?

Il faut réagir contre cet état de choses et éduquer le peuple en lui reformant le goût de l'art. Il sera possible d'atteindre ce but dans la mesure où on lui offrira de la musique capable de plaire à l'esprit et d'inspirer de nobles sentiments. Les artistes de talent ne manquent pas au Canada. Il suffit de les reconnaître pour les estimer selon leur mérite; mais il faut les reconnaître! Ce fut le lot d'un grand nombre d'artistes qui auraient pu nous faire beaucoup de bien en nous faisant participer à leur art, de vivre dans la lumière, d'émigrer vers d'autres pays pour être estimés selon leur valeur. Serait-il toujours vrai que nous ne savons pas distinguer et apprécier le beau et que nous laissons perdre des talents qui pourraient contribuer largement au perfectionnement de notre civilisation? Non, cela ne doit pas être; gardons nos artistes et encourageons-les à nous faire jouir de leur talent. C'est le but qui nous pousse à étudier les malaises dont souffrent nos artistes canadiens et à proposer des remèdes que nous croyons capables d'améliorer cette malheureuse situation.

Pour faire valoir son talent l'artiste canadien rencontre trois obstacles bien difficiles à surmonter; la préférence qu'on accorde trop facilement aux étrangers, la radio qui ne remplit pas son rôle et l'ignorance et l'antipathie du peuple.

Nous manquons trop de confiance en nous-mêmes et en nos artistes. Ce manque de confiance est un grand préjudice au développement de l'art au Canada. Nous demandons trop aux étrangers ce que nos artistes canadiens peuvent fournir eux-mêmes et souvent en mieux. Ceci nous rappelle une réponse pleine de fierté que me donnait une jeune artiste de talent à qui je demandais pourquoi elle avait refusé une bourse d'étude en Europe: "J'irais étudier en Europe, dit-elle, si j'étais convaincue que je ne puis plus rien apprendre au Canada"; et comme je lui objectais que le titre de "retour d'Europe" pourrait lui aider dans sa carrière, elle répondit: "Je compte plus sur le bon goût des gens que sur le snobisme pour réussir." Je crois qu'elle avait raison. Je n'ai pas la prétention de croire qu'il n'y a de véritables artistes seulement en Canada mais je suis convaincu qu'il en existe un grand nombre et que nous devons les reconnaître. Je ne veux pas non plus qu'on nous prive des grands maîtres étrangers car le beau est un concept transcendant et l'art est un grand tour de force qui n'est pas limité d'un pays, mais je veux qu'on encourage davantage l'art et les artistes de chez nous.

Si Esoppe disait que la langue pouvait être la meilleure et la pire des choses, nous pouvons dire de la radio qu'elle peut être le meilleur moyen d'éducation et de culture mais qu'elle peut aussi être la pire instrument de la déformation du bon goût. Quel rôle joue-t-elle actuellement au Canada? Contribue-t-elle comme elle devrait le faire à l'éducation esthétique du peuple? Malheureusement non. Il faut avouer que nous entendons le plus souvent des programmes qui n'ont rien d'artistique et qui manifestent un bien mauvais goût. Certains programmes ne peuvent qu'avilir les auditeurs et en faire des névroses. Les directeurs de postes de radio sacrifient trop souvent l'art à des niaiseries avec l'espoir

Au Gesù

LE MIRACLE

Après une fructueuse tournée de province, M. Jacques Auger et sa troupe présentent dimanche, pour la première fois à Montréal, "Le Miracle", pièce de Jean Desprez. C'était là la cent-unième représentation de cette oeuvre.

"Le Miracle" est conçu et présenté dans la formule des mélodrames qui faisaient l'enchantement des théâtres d'avant-guerre et dont l'adaptation radio-phonique connaît encore la faveur d'un certain public. Tel quel, il a beaucoup plu aux spectateurs réunis dimanche au Gesù, et l'on peut dire qu'il a remporté un beau succès.

Nombres de réparties ont soulevé des applaudissements nourris, et les déconvenues des vilains ont mis la salle en joie. Tout particulièrement celle de Corinne Berthier (Rose Ray Duzil), qui s'est acquittée avec conscience d'un rôle dont le moins qu'on puisse dire est qu'il était ingrat.

Disposé, vivant, dégagé; enchaînement vraisemblable qui soutient l'intérêt jusqu'à la fin, voilà les qualités qui font le mérite de la pièce de M. Desprez. C'est l'histoire d'un miracle double, qui rend à la fois à un enfant l'usage de ses jambes, et à son père, la foi qu'il avait perdue. Le tableau final nous montre le frère André mourant dans sa chambre d'hôpital.

Dans le rôle du père, M. Jacques Auger est le puissant acteur que nous avons toujours connu. Il est bien supporté par Mmes Lilliane Dorsen, Juliette Huot et par MM. Jean-Paul Kingsley, Maurice Defoy, Emile Bouffard, ainsi que par Mlle Ginette Berger.

Lys Gauty et Guy Berry

Les imprésaris Goulet-Mauré feront la joie des radiophiles en janvier, lorsqu'ils présenteront en personne, sur la scène du Monument National des artistes aussi célèbres et aussi aimés que Lys Gauty, Guy Berry, Conchita et Jo.

C'est le 3 janvier que leur série de représentations commencera. A chaque spectacle on entendra d'abord Guy Berry, puis Jean, Jo et Jo, enfin Lys Gauty dans leurs tours de chant respectifs; après l'entracte, Jean et Jo feront admirer leurs marionnettes, Guy Berry reviendra chanter, et Lys Gauty fera entendre un numéro de fantaisie, et la soirée se terminera enfin trop tôt encore au gré de tous, par un tour de chant final de Lys Gauty.

A la Société Casavant

Le célèbre organiste anglais, M. Power Biggs, donnera un récital mardi soir prochain en l'église Saint-André et Saint-Paul, rue Sherbrooke ouest, sous les auspices de la Société Casavant. Voici le programme du récital:

- 1. — Concerto en la mineur, Vivaldi; 2. — Choral — Prélude "In Dulci Jubilo", Bach; 3. — Prélude en ré mineur, Clémens; 4. — Le Couron, Duquin; 5. — Air de Trompette, Purcell; 6. — Concerto en fa, Haendel; 7. — "Behold, A Rose breaks into Bloom", Brahms; 8. — Toccata sur "O Philii et Filiae", Lynnwood Farnham; 9. — Fantaisie pour les Flûtes, Le Laverrier; 10. — Variations sur un Noël, Marcel Dupré.



Aux Concerts pour les Jeunes

Mack Harrell, excellent interprète du lied

La matinée symphonique de samedi dernier nous ramenait comme chef d'orchestre et commentateur M. Horace Britt, dont on sait la popularité auprès des jeunes auditeurs, et que la clientèle des concerts du soir avait connu la veille comme violoncelliste-concertant. Mais tout le petit monde et même le "grand" qui remplit la salle du Plateau brûlait de curiosité... C'était bien la faute de M. David, aussi, qui avait annoncé quinze jours plus tôt une surprise... une grande surprise... une vraie, pour cet après-midi du 3 décembre, et avait refusé de satisfaire ensuite la curiosité qu'il avait fait naître.

Le président de la Société des Concerts Symphoniques s'est loyalement acquitté de sa promesse, présentant lui-même l'artiste invité qui constituait la surprise, l'excellent baryton Mack Harrell avec qui nous avions fait connaissance lors du Festival de juin dernier, à Saint-Laurent. Outre une chanson de Coleridge Taylor, M. Harrell chanta quatre lieder de Brahms, auquel il dut ajouter deux autres, longuement applaudis qu'il était par son auditoire enthousiaste. En l'entendant au mois de juin dans le Parsifal de Wagner, où il tenait un rôle secondaire qui lui donnait à notre gré trop peu d'occasions de se faire valoir, nous avions trouvé à Mack Harrell une des plus belles voix de baryton qui soient. Samedi, nous avons été à même de l'entendre plus longuement et de bien apprécier le timbre aussi bien que la technique de ce chanteur admirable. Le lied est un genre où il excelle. Rarement avions-nous entendu un interprète aussi intelligent et aussi doué de Brahms. M. Jean-Marie Beaudet accompagnait au piano M. Harrell. Là encore, le choix était fort heureux.

Les habitudes des Matinées ont également fait fête au reste du programme, bien composé, et qui présentait encore comme solistes MM. Albert Chamberland, premier violon, et M. Hervé Ballarçonn, flûtiste, le premier dans le prélude à la cantate Le Déluge, de Saint-Saëns, le second dans un concerto pour flûte et orchestre de Mozart.

Complétaient le programme: deux oeuvres de Grieg, ainsi que le premier mouvement de la symphonie No 31 de Haydn.

Beveridge Webster, soliste au prochain Concert de l'Orchestre de Montréal

Pour son dernier concert de l'année 1938, l'Orchestre de Montréal présentera comme soliste, Beveridge Webster, jeune pianiste américain de grand talent, au programme de son concert, dimanche prochain à trois heures quinze. Webster n'est pas un inconnu des auditoires montréalais, et son engagement avec l'Orchestre est une preuve des succès qu'il a déjà remportés.

Ce jeune artiste, l'un des meilleurs pianistes du jour, a été acclamé avec enthousiasme en Europe avant de revenir en Amérique. Il est l'honneur d'être le premier et le seul Américain à obtenir le Grand Prix du Conservatoire de Musique de Berlin.

Vedette féminine du "Chant du Désert"

C'est avec plaisir que les habitués des Variétés Lyriques apprennent la rentrée en scène de Geneviève Davis-Lébel, que les Variétés nous ramènent à la demande générale les 8, 9, 10 et 11 décembre en soirée, au Monument National.

La Jenny du "Chant du Désert" est la jeune fille moderne, pleine de fougue, d'émotion, d'aventures, et qui sacrifierait sa sécurité personnelle pour un moment d'émotion; c'est aussi une personne pleine de charme, facilement émue sous son air sérieux, et qui saura le moment venu devenir tout à fait délicate. Mme Geneviève Davis-Lébel apportera au personnage de Jenny tout ce qu'elle a de plus sympathique, sa silhouette, le charme de son talent et surtout la beauté de sa voix douce et sensible. Les toilettes qu'elle porte à l'opéra ajoutent à son charme d'artiste et de distinction au personnage qu'elle interprète.

Gaby Morlay, une grande artiste

Gaby Morlay, la célèbre artiste que nous aurons le plaisir de voir à Montréal, fit ses débuts à quinze ans et demi comme figurante au théâtre des Capucines. Elle se fit entendre également à la Renaissance avec Max. En 1916, on l'appela dans "Les Exploits d'une petite Française", où elle tint son premier grand rôle. Aussi sa prochaine visite à Montréal suscite-t-elle le plus vif intérêt. L'an dernier, elle a atteint le sommet de sa gloire dans "Victoria Regina", adaptation française par André Maurois d'une pièce anglaise, véritable fresque biographique de la reine Victoria. C'est dans cette pièce qu'elle parut à Montréal au His Majesty's à la fin du mois de décembre, grâce à l'initiative que lui a lancée l'imprésario Gauthier.

Aux Concerts Symphoniques

Stassévitch et Britt en vedette

Ceux qui, ayant assisté au cours des années précédentes à un concert dirigé par Paul Stassévitch, ont vu cette année diriger Horace Britt aux matinées symphoniques, n'étaient pas vendredis sans curiosité. Il est vrai que le musicien belge revenait cette fois dans un rôle tout différent: violoncelliste; mais comment ces deux hommes d'écoles si différentes, ces chefs d'orchestre de techniques si opposées collaboreraient-ils à une même oeuvre? Or, disons tout de suite qu'ils l'ont fait d'admirable façon, pour l'enchantement des auditeurs réunis vendredi soir dernier à l'Auditorium du Plateau.

Il est vrai que le deuxième Concerto de Saint-Saëns était une oeuvre toute indiquée pour un violoncelliste de formation aussi nettement française que M. Britt. Cette pièce est l'une des mieux faites qui soient pour le violoncelle, et l'on comprenait en l'écouter une fois de plus vendredi soir dernier, la faveur dont elle jouit auprès des virtuoses de cet instrument. Avec cette belle sobriété qu'on lui connaît, cette suprême distinction que se répugne aux faciles effets, le soliste, M. Britt, a joué l'oeuvre de timbres. Merveilleusement dirigé par M. Saint-Saëns avec une intelligente compréhension et d'étonnantes variétés de Stassévitch, l'orchestre a fort brillamment secondé le violoncelliste-concertant, rendant aux pages de l'oeuvre toute leur beauté.

Le programme débutait avec la Symphonie de Haydn qui porte l'imposant numéro 101 et qui nous est mieux connue comme la Symphonie de l'Horloge. Haydn garde une grâce qui, pour être aujourd'hui démodée, n'en conserve pas moins une exquise fraîcheur — quelque paradoxal que cet énoncé puisse paraître. Le tort — le grand tort qui gâte d'ailleurs l'interprétation habituelle des vieux maîtres et empêche qu'on les aime — c'est qu'on joue le plus souvent la musique de Haydn comme on présenterait une chose morte. Il s'agit de rendre à ces pages d'une époque spirituelle et gaie leur vraie couleur parfois un tantinet mièvre et une certaine coquetterie qui en fait le charme. Sous l'impulsion de l'intelligent Stassévitch, l'oeuvre de Haydn est animée pour nous, et c'est une musique vivante que nous nous faisons entendre l'orchestre.

Siegfried Idyll n'est pas de Wagner la pièce la plus puissante, ni celle dont l'inspiration soit la plus élevée ou l'émotion la plus intense. Elle ne manque cependant point de qualités qui la situent fort bien dans le répertoire des grands orchestres et vaut par la subtilité de nuances qui en rendent par ailleurs l'interprétation fort ardue. Ce fut peut-être la pièce la moins bien rendue, vendredi. Bien que l'exécution des musiciens soit placée dans une honnête moyenne, elle n'a pas cependant assez finement détalé tous les détails de l'oeuvre.

Mais le directeur et l'orchestre ne faisaient, semblait-il, que se ménager pour donner dans l'éblouissant poème symphonique de Richard Strauss, Mort et Transfiguration, toute leur mesure. Cette oeuvre fut exécutée avec une maîtrise, la conduite du chef atteignant un dynamisme tel, tous les instrumentistes firent si bien que c'est là une des plus belles réussites de la saison, de nature à rappeler la triomphe que connaissait avec la première Rhapsodie roumaine le grand Mac-Millan. Comme le donne à entendre un critique fort coté... peut-être le public n'avait-il pas compris l'oeuvre... du moins, pas autant que lui. Mais il ne nous fait pas de doute à nous que les amateurs en avait saisi tout ce qu'il fallait pour sentir la vive beauté et apprécier justement l'interprétation de M. Stassévitch.

André ROBERT

LOEWS
 A l'affiche
PAGE
 The
FLAME
DANCE
 THE ROAD TO RENO

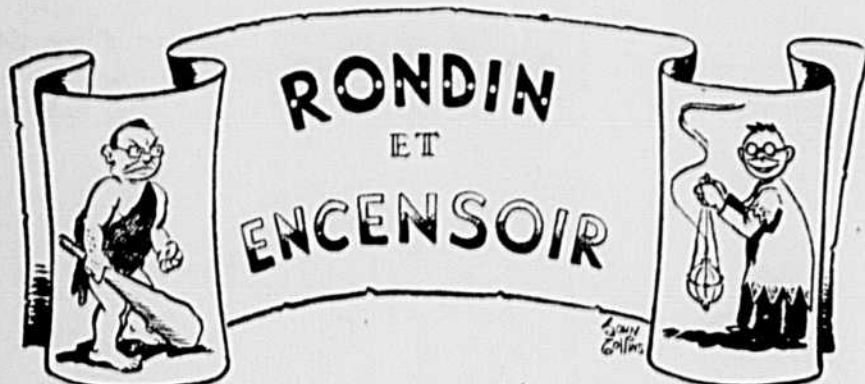
Brother RAT
 with
Priscilla Lane
Wayne Morris
 A l'affiche
CAPITOL

Clark GABLE
Myrna LOY
 in
TOO HOT TO HANDLE
 A l'affiche
Palace

Shirley TEMPLE
"JUST AROUND THE CORNER"
 A l'affiche
MEET the GIRLS
PRINCESS

Quand vous êtes à TORONTO

Descendez à
L'HÔTEL ST. RÉGIS
 392, rue SHERBOURNE
 En face de l'église du Sacré-Cœur, seule église catholique de langue française à Toronto.



"L'ignorance n'est à nos maux qu'un faible remède..."

Pour avoir pensé comme Sénèque, Olivier Asselin fut traité de franc-maçon, Jean-Ch. Harvey de communiste...

C'est une coutume assez répandue chez nous d'accueillir ainsi les esprits clairvoyants.

Mais depuis quelque temps, les choses ont l'air de changer pour le mieux... Marie-Victorin n'a-t-il pas parlé dans le même sens que nos deux "fortes têtes"?

...et cette fois, il est bien difficile pour la bonne presse de voir en ce brave homme un défaitiste... comme on dit...

Loin de là... on trouve qu'il a raison, on le commente, lui, qui en somme, ne fait que reprendre la thèse d'Asselin et courtoisement défendue par Jean-Ch.

Or donc, depuis que Marie-Victorin a parlé, ce n'est plus un crime "national" que de douter ouvertement de notre enseignement.

Voilà maintenant, les feuilles les plus vertueuses de Laurente se "débouchent" d'audace sur ce sujet naguère si délicat.

"Les déficiences de notre système éducatif, de plus en plus apparentes, réclament une étude approfondie afin d'améliorer une situation qui ne peut se prolonger indéfiniment" écrit Le GUIDE de Ste-Marie de Beauce...

...et l'auteur du même "éditorial" (s'il vous plaît) ose oser: "Dans le passé, nous nous sommes contentés de "rôder" autour du sujet sans atteindre les causes véritables du mal".

Les causes véritables du mal... un mal existe donc puisque les "bien-pensants" eux-mêmes l'admettent... Et puis, on parle de causes véritables, cela laisse à supposer qu'il y a des causes apparentes autour desquelles, pendant des années, on s'est plu à rôder...

...pourquoi cela?... Pourquoi ne pas avoir attaqué de front et tout de suite ce problème; lui avoir fait face et tenu tête comme dit Bernanos?

Rôder autour du problème que suscite l'amélioration de notre enseignement, c'est en d'autres termes, tourner autour du pot; se payer de mots sur une question de la plus haute importance. Marie-Victorin, avec raison, va plus loin en ajoutant que c'est pour nous une question de vie ou de mort...

C'est précisément parce qu'ils ont déploré ces lenteurs, cette indifférence, ces "dachylons sur des jambes de bois", pour tout dire, que L'ORDRE et LE JOUR sont considérés comme des ennemis dans la Cité.

...Mais il n'en reste pas moins vrai que "l'ignorance n'est à nos maux qu'un faible remède"!

que les gardes de fer du bel Adrien vous apprennent tout ça en 1940.

Mon bon ami L... a une secrétaire dont le zèle est franchement incomparable. Non seulement elle s'acquitte de son travail de bureau avec une dextérité hors ligne, mais en plus, elle se charge des lettres anonymes que ce brave L... veut bien faire parvenir à son Micro Scome de camarade...

Tout habile qu'elle est, je me permets — sans la froisser je l'espère — de la mettre en garde contre certaines enveloppes d'affaires au dos desquelles l'adresse du bureau est imprimée... ça se dissimule toujours très mal...

...à part ça, pour ce qui est de vos conseils chère Mlle, j'en prends bonne note, car je serais très ennuagé de vous endormir à ce point.

A Mégantic les réunions de la Société St-Jean-Baptiste sont de plus en plus affairées...

Dans les comptes rendus de L'ECHO DE FRONTENAC on peut lire des choses comme celles-ci:

"La Société a également passé une résolution pour demander à la Commission scolaire de cette ville de faire disparaître l'annonce de bière qui a été placée dans la cour du Collège des Frères... La discussion s'engagea ensuite sur le statut de Westminster..."

Décidément, à Mégantic on se soucie peu des traces que Mussolini et Hitler causent à ce bon M. Chamberlain, il faut que ces Messieurs viennent maintenant l'emballer avec le fameux statut...

...heureusement qu'à 10 Downing street il y aura quelqu'un pour s'occuper de l'annonce de bière dans la cour du Collège de Mégantic.

La phrase historique par excellence de Camille: "Je suis le paratonnerre contre le communisme"... Franchement, Maurice n'aurait su trouver mieux.

Micro Scome

Un code des lois ouvrières de la Province

Il vient d'être édité un livre qui devrait être appelé à rendre de précieux services, évitant des recherches assez longues parfois, ennuyeuses toujours, surtout lorsqu'on n'a pas sous la main le tas de pamphlets et brochures publiées par le gouvernement...

Ce volume de 400 pages, français et anglais en regard, est en vente au prix régulier de \$5.00; cependant, pour les associations ouvrières, l'auteur, M. Gustave Francq — dont le dévouement à la cause des travailleurs est assez connu — consent un prix spécial de \$2.00. De même pour ses amis de la profession légale.

Enfin pour vous renseigner sur ce Code des Lois Ouvrières et Industrielles de Québec et des Lois Fédérales, je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire la préface de l'auteur:

"S'il est vrai que 'Nul n'est censé ignorer la loi', il est également vrai que pour atteindre ce but il est logique que celle-ci soit mise à la portée du public d'une façon claire, précise et facile, sans le contraindre à compiler de nombreux documents qu'il n'a pas toujours à la main. C'est ce but que tend à remplir ce recueil, publié d'année en année, et qui est reconnu aujourd'hui comme le 'Code des lois ouvrières et industrielles du Québec'."

Il suffit de jeter un rapide coup d'oeil sur l'index pour se rendre compte de la valeur de ce recueil qui contient non seulement toute la législation sociale provinciale et fédérale — consolidée à date — mais également les règlements qui y ont été ajoutés en complément et qui sont reconnus en jurisprudence comme en faisant partie intégrale et admis comme tels par nombre de juristes éminents.

L'envergure de ce Recueil a été considérablement agrandie car il couvre de nombreux textes de lois qui se rattachent plus ou moins directement soit à l'industrie, soit encore au bien-être de la classe ouvrière, mais toutes tendent à diffuser une connaissance plus approfondie de notre législation sociale dans tous les milieux.

L'attention du lecteur est spécialement attirée sur les amendements apportés aux lois des conventions collectives de travail et des salaires raisonnables, de la réparation des accidents du travail, de l'aide aux chômeurs; aussi bien que sur une nouvelle législation intitulée: "Loi favorisant l'exercice de certains droits" qui vise surtout les membres des unions ouvrières; nous avons également reproduit l'Ordonnance No 4 de l'Office des salaires raisonnables mais à titre d'information seulement car les Ordonnances sont sujettes à modification en tout temps par arrêtés ministériels.

Dans le domaine fédéral, des modifications importantes ont été apportées aux règlements régissant les pensions de vieillesse et les pensions aux aveugles; en fait de nouvelles législations, notons la Loi nationale sur le logement ainsi que la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938.

De nombreux changements ont également été faits en juillet dernier à l'échelle de salaire pour les différents métiers laquelle fait partie de tous les contrats octroyés par la Cité de Montréal; une étude de ces taux de salaire prouvera être intéressante à nombre d'ouvriers, entrepreneurs et hommes d'affaires.

Où mènerait le nationalisme poussé à l'extrême



Voilà comment un humoriste américain considère les conséquences que pourraient avoir les théories racistes et ultra-nationalistes si on les mettait intégralement en pratique.

Tribune libre

Réponse de la C.C.F. à Son Eminence

Montréal, le 2 décembre, 1938.
Le Conseil National de la C.C.F. a émis la déclaration officielle suivante au sujet du discours récent de Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Le principe fondamental de la C.C.F., c'est que le but de toute organisation sociale et de toutes les activités de l'Etat devrait être le bien-être et le bonheur de chaque individu de cette société.

Une des premières nécessités pour la réalisation de ce but est l'abandon de plus en plus grande de la propriété privée. Mais la propriété dans notre société moderne revêt deux formes. Il y a, premièrement, la propriété personnelle de l'individu, tel que son foyer, ses terres, en un mot, tout ce qu'il possède. Puis il y a, deuxièmement, certaines sortes de propriété financière et industrielle employées pour la production et la distribution des produits nécessaires au bien-être de l'individu. C'est précisément parce qu'un monopole privé s'étend sur plusieurs de ces procédés productifs et rend impossible aux Canadiens l'acquisition de la propriété privée que la C.C.F. présente un plan pour la socialisation de cette forme de propriété. On ne peut répéter assez souvent que la C.C.F. préconise, non pas la diminution, mais l'augmentation de la propriété privée telle que définie plus haut.

Par conséquent, toute allusion faite au cours du discours de Son Eminence le Cardinal Villeneuve accusant la C.C.F. d'avoir l'intention de s'emparer des foyers et autres possessions des Canadiens, résulte d'une complète incompréhension de sa philosophie et de son programme.

A ce sujet, l'encyclique Quadragesimo Anno parlant de notre système capitaliste, a dit:

"Ce sont là les dernières conséquences de l'esprit individualiste dans la vie économique, conséquences que vous-mêmes... connaissez parfaitement et déplorez: la libre concurrence s'est détruite elle-même; à la liberté du marché a succédé une dictature économique. L'appât du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle."

Participation croissante des nôtres à ces concours musicaux et littéraires

A en juger par le grand nombre d'inscriptions qui sont déjà parvenues au secrétariat du Festival-Concours de Musique du Québec, la population canadienne-française de notre province s'intéresse de plus en plus aux concours de musique et de littérature organisés chaque année, depuis deux ans, dans le but de susciter une saine émulation parmi les nôtres dans le domaine de la musique aussi bien que sur le terrain littéraire. Le prochain Festival-Concours aura lieu du 6 au 16 mars 1939. Comme les précédents, il sera ouvert à toutes les sociétés chorales de la province, aux compositeurs, aux solistes, aux chanteurs, aux instrumentistes. Il y aura aussi une section spéciale pour la littérature et l'art oratoire, une section d'art dramatique et des concours de dictation. Ces diverses activités du prochain Festival-Concours sont ouvertes à tous sans distinction, aux adultes aussi bien qu'aux enfants, aux étudiants comme aux écoliers. La seule condition, c'est que tous les concurrents soient des amateurs. Seuls les directeurs et les chefs d'ensemble échappent à cette condition. On entend par amateur toute personne dont la musique n'est pas le moyen de subsistance. Les copies des règlements et des formulaires d'inscription, rédigés dans les deux langues, sont à la disposition des candidats aux bureaux du Festival, chambre 14, 1265, rue Stanley, à Montréal.

La date finale d'inscription est fixée au 3 janvier pour les compositions originales, au 5 janvier pour les œuvres littéraires, et au 23 janvier pour les autres concours.

Les concurrents canadiens-français ont remporté des honneurs signalés lors des précédents concours. Si l'on tient compte du nombre des inscriptions déjà reçues cette année de la part de l'élément canadien-français, il ne fait pas de doute qu'au mois de mars prochain, les nôtres réussiront encore à se classer en bonne place, ce qui sera tout à l'avantage du développement musical et littéraire de notre province.

son Cabinet travailliste sont catholiques. Le Cardinal Bourne a dit au sujet du parti travailliste britannique.

"Il devrait être reconnu que le parti travailliste britannique, bien qu'il s'appelle socialiste, ne tombe pas dans la catégorie de l'idée socialiste condamnée par Sa Sainteté. Je n'hésite pas à dire que les catholiques sont libres de soutenir et de devenir membres du mouvement socialiste britannique."

Il est évident, par conséquent, qu'il y a une grande différence entre la C.C.F. et le communisme décrit et dénoncé par Son Eminence le Cardinal Villeneuve. C'est une différence fondamentale de philosophie, de vision et de but.

Aujourd'hui, la démocratie est attaquée de tous côtés. La plus grande menace à son idéal de liberté, de paix et d'abondance vient du fascisme qui oppresse l'homme, le militarise et l'appauvrit.

Pour cette raison, le Conseil National de la C.C.F. est surpris que Son Eminence ait l'air d'approuver le présent régime en Italie, lequel est tout à fait totalitaire et en parfaite collaboration avec les dictateurs nazis de l'Allemagne.

La C.C.F. rejette toutes formes d'état totalitaires. Elle croit que la démocratie peut non seulement survivre mais prendre de l'expansion et s'enrichir si le système économique est forcé de s'adapter au bien-être et à l'intérêt de tous.

M. J. COLDWELL,
Président du Conseil National,
David LEWIS,
Secrétaire du Conseil National.

Pour tous vos problèmes personnels voyez un psychologue consultant.

L'INSTITUT PSYCHOLOGIQUE

offre un service de consultation confié à des professionnels d'une compétence reconnue par les universités.

926, University Tower
660, Ste-Catherine ouest

L'Ancestral 5656
Montréal



"J'AI OUBLIÉ DE DEMANDER UNE CORRESPONDANCE"

"Les conducteurs peuvent émettre des correspondances seulement au moment où les voyageurs paient le prix de leur place".
Comment un conducteur, qui doit percevoir des milliers de correspondances par jour, pourrait-il autrement s'assurer si le voyageur n'a pas déjà bénéficié entièrement du privilège que lui accorde la correspondance gratuite?

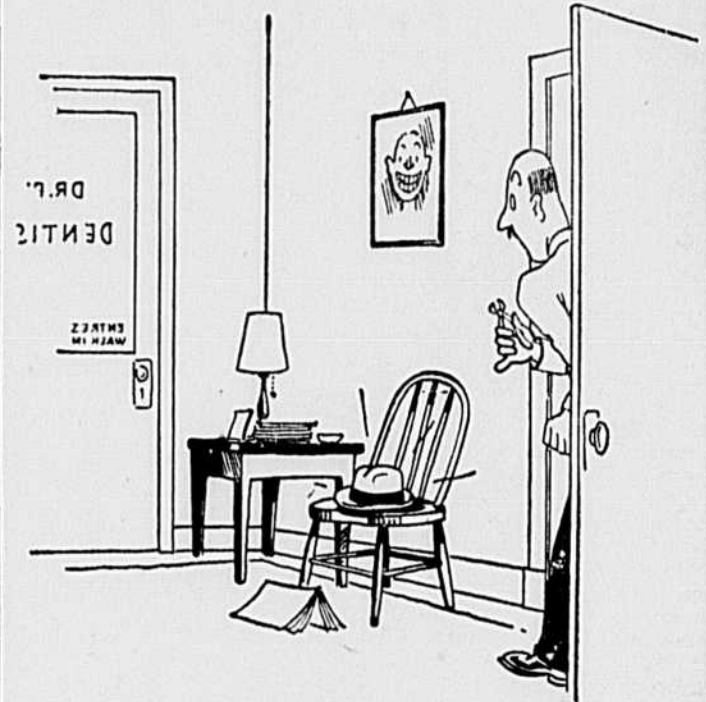
Ce système de correspondance gratuite donne le droit de changer d'un circuit à un autre, (sans arrêt prolongé), permettant ainsi de continuer, sans frais additionnels, un trajet jusqu'à destination; pourvu que ce soit dans une direction opposée au point de départ.

En conséquence, veuillez nous aider en demandant votre correspondance au moment même où vous payez le prix de votre place.



38-11-D11

OÙ EST JOS ?



A PRENDRE UNE



Les forceps sont prêts, le dentiste attend...
Mais Jos, sans bruit, a filé à l'anglaise:
Car la peur a guéri son mal de dent...
Et la DOW le remet à son aise!..

Pour les résultats du hockey — compliments de DOW
téléphonez à PLateau 7111

D304F

Ho! la! la! quels maux de tête!



CHANSON

AIR: "Le rêve passe..."

Monsieur le candidat qui rêve
[d'être maire,
Entrant chez lui fourbu s'endort
[tout harassé.
Et tandis qu'il roupille, une douce
[chimère,
Dans son sommeil troublé, soudain,
[vient le berceur:
Il voit, à tous les polls, des électeurs
[sans nombre
Accourir et, pour lui, s'empresse
[de voter.
Monsieur le Candidat crie en voyant
[ces ombres:
"J'ai la majorité!"
Les voyez-vous,
Les Trustards, les champions d'la Caisse?
Ils votent tous
Pourvu qu'il tienne ses promesses
Un' fois élu!
Il se pense, dans sa chimère,
déjà pourvu
Du fameux collier de maire!
Soudain, le Candidat
Voit s'assombrir son rêve.
Il lui semble là-bas
Qu'un adversaire se lève!
La peur d'être battu
Le jette dans des trambes...
Mais le Candidat fourbu
Se rendort en silence...
Et dans son cœur, le songe est revenu...
Nous gagnons
L'élection!
Oui, venez!
Re-votez!
Les voyez-vous?
Les Trustards, les champions d'la Caisse
L'accablent tous
Nouveau maire avec ivresse!
Saluez!
Populace
D'éberlués!

LE MAIRE PASSE...

Jean NARRACHE
déc. 1938

DANIELLE DARRIEUX
Depuis son retour des Etats-Unis, la délicieuse Danielle Darrieux a tourné deux films à Paris. Le premier "Katta" est un drame historique, et le second "RETOUR A L'AUBE" se déroule dans les magnifiques paysages de la Hongrie.

LA MISSION FÉMININE

Causerie prononcée au Windsor le 4 décembre 1938, devant l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, par Jean-Charles Harvey.

Quel est le rôle de la femme en face des problèmes modernes? Comment répondre à une telle question, en un monde changeant et divers, où la condition humaine se modifie comme une image de kaléidoscope et où la plupart des esprits, sans cesse tournés vers le passé, croient qu'une habitude historique est une habitude éternelle et, de ce fait, ne s'appliquent pas à trouver aux problèmes nouveaux des solutions nouvelles.

Certes, il est des choses qui ne changent pas: la nature et les propriétés naturelles des êtres. On n'empêchera jamais la femme d'être femme et l'homme d'être homme. Il existe, entre ces deux parts de l'humanité, des différences physiologiques et psychologiques que ni le temps ni les circonstances ne sauraient changer. Mais les diverses modifications secondaires et accidentelles de la vie se produisent avec une rapidité effrayante, créent des situations inconnues du passé et exigent, de la part de tous, un effort sérieux pour y faire face avec justice et efficacité. Autrement, nous risquons d'éterniser d'immenses malentendus.

Par exemple, un fait relativement récent, dans l'histoire, c'est le nombre considérable de femmes qui, par des raisons économiques, culturelles ou autres, sont forcées, malheureusement, d'abandonner et à se repérer sur l'homme du soin de pourvoir à leurs besoins matériels. Des milliers d'entre elles, en des villes comme celles-ci, par exemple, ont dû se répandre dans les ateliers, les bureaux, les divers services sociaux, et ont engagé le struggle for life en concurrence avec l'armée masculine. Celles-là sont comme les abeilles ouvrières de la ruche sociale; elles y apportent quotidiennement leur contribution de travail, de force, de richesse; elles n'ont pas, pour assurer leur existence, la force de l'homme qui besogne et qui soutient; elles ont été poussées dehors par des exigences cruelles et, pourtant, on ne s'est pas rendu à une évidence, à savoir que la femme, dans un travail quelconque, ou sa spécialité peut s'exercer, donne un rendement égal à celui de l'homme et, par conséquent, mériterait une rétribution égale. Pourquoi cette différence? Parce qu'il reste toujours, dans l'esprit du chef, que la femme est inférieure à l'homme.

Ceci n'est qu'un exemple entre mille. Je le cite pour en venir à une question spéciale, celle de l'égalité des sexes. Avec une sensibilité différente, une émotivité plus rapide chez l'un que chez l'autre, une intuition plus accrue chez la femme que chez le masculin, il est clair que les aptitudes diffèrent et que les compétences doivent s'exercer dans des champs d'action différentes. En faisant bien les compensations et en tenant compte des différences, il est aujourd'hui admis que la femme et l'homme sont sur un pied d'égalité quant aux dons et aux aptitudes. Leurs facultés de comprendre, de sentir, de penser, d'agir, sont à peu près analogues. Il suffit d'avoir suivi les garçons et les filles, en concurrence, durant le stage scolaire, pour se rendre compte jusqu'à quel point les uns et les autres se tiennent tête à tête et jusqu'à quel point les filles, avouons-le, savent cameler le pion aux garçons par leur application au travail, leur souci du détail et leur vivacité d'esprit.

Je ne vous flatterai pourtant pas, mesdames, au point de dire que, dans la pratique, la femme peut se maintenir sur un pied d'égalité absolue avec l'homme. Il existe un fait indéniable: la force physique de ce dernier et son endurance. N'ait-il que cette supériorité-là, l'homme est et doit rester le maître, car toutes choses égales d'ailleurs, c'est grâce à cette force qu'il portera toujours la plus grande responsabilité dans la lutte pour l'existence, les travaux rudes et prolongés, les recherches patientes et épuisantes, les immenses efforts de création intellectuelle et artistique, qui exigent une dépense considérable d'énergie et que la femme, pour des raisons physiologiques, ne saurait aborder avec autant de succès.

C'est pourquoi il serait utopique, de la part de la femme, de proclamer son égalité absolue avec l'homme. Celui-ci restera le chef, en dépit de tout, mais il ne devra pas oublier que, si dans la plupart des champs d'action, le commandement lui est dévolu, les droits féminins sont égaux aux siens et qu'il n'y a pas deux humanités, mais une seule.

La femme ne demande pas que l'hom-

me lui cède le commandement; elle n'exige pas que les gouvernements se féminisent; elle ne songe pas à enlever au chef de famille son titre de chef. Ceux qui se sont imaginés de telles choses ont fait à la cause féminine un grand tort. Tout ce que demande la femme, c'est d'exercer son action librement, au même titre que tous les autres citoyens, sans distinction de sexe, de prendre part à la vie sociale et politique, sans préjudice des droits du foyer, de l'enfant et des prérogatives spéciales de l'homme. Elle ne demande pas autre chose. Elle sait que, dans ce vingtième siècle, par exemple, il est absurde de ne la considérer que comme une mineure et de la tenir, au point de vue légal, sous une sorte de tutelle. Elle trouve déraisonnable que l'on garde, dans nos vieux codes, des textes qui s'inspirent de l'époque du moyen âge et qui sont en contradiction flagrante avec la vie du vingtième siècle, qui a forcé des millions de femmes à vivre indépendantes et à lutter contre l'homme même pour les nécessités élémentaires de la vie.

Il est difficile de changer les esprits en face des faits récents, je le répète. Nous avons derrière nous des siècles et des siècles d'histoire, d'art et de littérature dans lesquels la femme ne nous apparaît que sous ses aspects spécifiquement féminins, pour ne pas dire passionnels. Le roman et la poésie ont idéalisé sans cesse ces aspects de la femme qui se résument en trois mots: désir, amour et beauté. On ne saurait ouvrir des volumes de l'histoire de l'art sans y trouver uniquement l'apothéose du charme féminin. Les fins profils des déesses égyptiennes, sculptés sur les piliers des tombeaux des Pharaons, les Vénus grecques de la grande époque, où les formes des filles de Lybie devaient servir de modèle à la sculpture de l'avenir, les plantureuses vierges de Raphaël et de Rubens, les portraits sensuels des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, les nombreuses manifestations de la peinture et de la sculpture des époques moderne et contemporaine ont exalté avant tout la femme en tant que femme, celle qui attire, inspire et gouverne l'homme par ses attributs féminins plutôt que par les essentielles qualités humaines.

C'est ce qui fait que toutes les générations d'hommes ont placé la femme dans son cadre spécial, en un halo d'idéal, d'amour, de passion et de tendresse: on n'a pas encore transporté la réalité présente dans la littérature et dans l'art, et comme la plupart des hommes, éloignés des études sociologiques, philosophiques et morales, prennent dans l'art leurs plus fortes impressions, il leur semble toujours qu'on fait descendre la femme de son piédestal chaque fois qu'on parle de lui ouvrir la porte des diverses carrières prétendues masculines et qu'on veut lui permettre de lutter pour vivre et contribuer au progrès.

On dit avec raison que la femme était avant tout faite pour la maternité. Personne ne le nie. Seulement, ce que nous n'admettons pas, c'est que toute femme puisse être mère, qu'elle ne puisse être autre chose que mère et qu'il n'y ait qu'une façon d'être mère. Je m'explique. La femme sent toujours le besoin d'exercer une fonction maternelle, même si les circonstances n'ont pas voulu qu'elle eût des enfants à elle. Bien des religieuses, vouées à la formation de l'enfance, exercent leur instinct maternel, avec toute leur vertu de prudence, elles n'ont que les enfants des autres. Il en est de même dans le monde. On connaît nombre de femmes qui songent à se dévouer, à faire du bien, à améliorer les conditions humaines, à adoucir les maux qui les entourent, parce que, inconsciemment ou non, elles obéissent à leur instinct maternel, qui est de protéger et de guérir.

C'est par cet instinct même que les femmes, en général, empêchent l'homme de risquer de folles aventures et les retiennent dans les bornes de la modération, où il y a moins de péril. L'homme est un imaginaire, la femme est une sensitive et une intuitive. On a toujours dit que l'imagination était une prérogative plutôt féminine. On se trompe. Car l'être qui, depuis le commencement du monde, a été forcé de lutter, de voir aux moyens de vivre le lendemain, de déjouer des concurrences et des inimitiés, d'assurer les progrès divers de l'humanité, tant dans le spirituel que dans le matériel, en un mot, celui qui s'est constamment exercé le cerveau, à simplifier son effort

et à prévoir l'avenir, a développé sa faculté imaginative plus intensément que la femme. C'est lui qui est destiné à se lancer incessamment en de nouvelles aventures, et c'est la femme qui, plus stable, moins répandue à l'extérieur, a pour rôle de l'arrêter sur des pentes dangereuses, de le rappeler aux lois de la prudence, de le garder contre ses penchants trop fougueux. En ce sens, on peut dire que la femme est plus pratique que l'homme, parce que, plus que lui, elle a le sentiment du danger et le besoin de la sécurité.

Sentiment du danger et besoin de sécurité, voilà deux freins aux abus de l'imagination et deux attributs spécifiquement maternels, car ce sont eux qui font que la mère guide l'enfant, le faible, dans des voies sûres et exemptes de catastrophes. Sans cette prudence, sans cette maîtrise de l'imagination, les femmes seraient incapables d'empêcher leurs enfants de périr. Par là, elles sont moins créatrices que leur compagnon, elles s'aventurent moins loin dans les sentiers de la pensée, de l'art, de la science et même de l'initiative matérielle; mais par contre, elles saisissent plus vite le défaut des créations nouvelles et elles ont le don d'avertir l'homme, parfois, qu'il se dirige vers un abîme.

N'allez pas croire que je fais ici une digression inutile. Je veux en venir à certains points importants de notre organisation politique et sociale. Car je constate avec regret que, parfaitement démocratique, l'instinct maternel de la femme est presque toujours méconnu ou méprisé, alors qu'il serait d'un grand secours.

Je m'étonne, par exemple, de ne pas voir, au Conseil de l'Instruction publique, une représentation féminine. Pourquoi cette absence de l'élément éducatrice par excellence? On ne cesse de répéter que la place de la femme est au foyer où elle doit se vouer à former des hommes. On reconnaît par là qu'elle est la seule sur laquelle puisse s'appuyer la famille, pour assurer le recrutement des compétences de l'avenir. Elle a donc un don spécial. Pourquoi ne pas en tirer parti? Nous voyons, aux divers postes éducatifs, des hommes instruits, cultivés, capables. Est-ce suffisant? On confie l'éducation des petits à des femmes dans nombre de lieux et d'écoles. On admet que la femme trouve souvent les meilleures directives de l'enfance. Pourquoi faut-il qu'on refuse à ces mêmes femmes l'entrée aux postes élevés? Pourquoi leur ferme-t-on les portes, chaque fois qu'il s'agit de poser sur leurs épaules d'importantes responsabilités?

L'instinct maternel peut aussi s'exercer efficacement dans les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Dans les services d'hygiène, d'hospitalisation, de sociologie, de travail féminin, où le gouvernement a multiplié les postes intéressants, on ne voit aucune femme au premier plan. C'est toujours l'homme qui se débat comme il peut dans une multitude de détails où l'esprit féminin se débrouillerait plus vite et plus efficacement. On n'y a pas même songé. Dans d'autres pays, nous voyons un bon nombre de femmes au poste de commandement, dans ces services essentiels. Ici, nous n'en voyons pas, et nous ne saurions nous empêcher d'y discerner un certain mépris de la femme canadienne-française.

Si nous sortons maintenant des bornes de notre province et de notre pays, nous souhaitons que les femmes s'emploient davantage à maintenir la paix dans le monde. Plus que leurs compagnons, êtres batailleurs, violents et souvent téméraires, en raison de leur imagination bouillante, elles éprouvent le besoin de la paix, elles en connaissent tout le prix, elles ont intérêt à la voir régner partout. La guerre est le fléau de la femme. C'est elle qui souffre le plus dans son cœur et dans sa chair. Plus attachée à ses fils que n'est le père, dont la vie extérieure est trop dispersée, elle veut conserver ceux qui lui sont chers, elle croit que l'être qu'elle a formée en elle et en dehors d'elle, qu'elle a guidé pas à pas, vingt années durant, pour lui faire une vie décente, un bonheur, un avenir, que cet être, dis-je, en qui elle a mis toutes ses espérances et toute la joie de la vieillesse qui vient, tout l'honneur de son existence, peut faire des choses plus grandes, plus belles, plus estimables et plus durables dans le labeur pacifique que dans le feu meurtrier des engins de guerre. Elle se refuse de tout son être

à livrer à la pourriture la jeune chair qui est issue d'elle et qui doit perpétuer son sang et sa vie.

A cette heure troublée, où tant de nations se heurtent et se détestent, où tant de conflits en puissance pourraient, d'un mois à l'autre, déclencher la catastrophe où le Moloch dévorerait vingt millions et plus de jeunes hommes, toutes les femmes du monde devraient s'unir pour lutter contre le fléau suprême, la guerre. Elles ont un intérêt primordial à s'unir ainsi, non seulement pour sauver une civilisation, mais pour garder leur propre sang. Ici encore, c'est l'instinct maternel qui agit dans toute sa force, dans toute son impétuosité. La vertu de prudence qui s'attache à cet instinct devrait agir en notre siècle plus qu'en tout autre, puisque la femme a acquis plus d'ascendant sur la vie publique, en bien des pays, et qu'elle aurait l'occasion d'affirmer son sens de l'équilibre, de la modération et surtout de la charité universelle, issue de la tendresse des mères.

Cependant, je ne veux pas qu'on se méprenne sur ma pensée. De toute ma vie, je me suis fait un devoir de sincérité et de vérité dont je ne voudrais déchoir. Il est permis de se tromper, il n'est pas permis de se mentir soi-même. J'envisage toujours la question féminine du point de vue humain et de la tendance au bonheur de chacun des individus qui composent la grande humanité. Or, je sais et affirme que le plus grand bonheur de la femme est de maintenir le foyer et d'élever des hommes. Je souhaite de tout mon cœur que ce soit là l'œuvre première de l'immense majorité de la population féminine. Il y a là une œuvre essentielle que l'homme, avec la meilleure volonté du monde, ne peut pas remplir, ne remplira jamais et ne doit pas remplir. Ne nous la cachons pas, c'est la femme qui fait l'homme. Si elle n'est pas là, pour préparer à la vie, perfectionner, armer, les petits êtres qu'elle a conçus, enfantés et nourris, qui fera la tâche à sa place? Personne, entendez-vous, personne ne saurait le faire aussi bien qu'elle. J'ai un peu l'expérience de la vie. J'ai vu bien des familles, bien des succès et bien des faillites, dans les foyers, et presque toujours j'ai vu l'œuvre féminine. La femme normale éprouve une joie profonde à semer de la joie autour d'elle, à faire de sa maison, de cette cellule première de toute patrie, un sanctuaire de paix, de bonheur, de santé et d'amour.

J'ai parlé de l'amour. On a souvent rabaisé ce mot. On l'a confondu avec des instincts bas et pervers, on en a avili le sens ou bien on en a trop idéalisé les aspects les moins nobles. Je ne m'occupe ici que de l'amour le plus profond, le plus désintéressé, le plus durable, celui qui se base non seulement sur l'attraction des sexes, mais aussi sur les merveilleuses convenances de l'esprit et du cœur. Et j'affirme que cet amour-là est et doit être l'idéal de la majorité des femmes. Heureuses celles qui ont su le trouver et qui ont pu le garder! C'est là qu'est le salut du monde. C'est là que s'élabore toute civilisation digne de ce nom.

N'oubliez pas les exigences mystérieuses et profondes de la vie, de celle qui passe et se transmet, de celle qui, en se transmettant, répond au vœu d'éternité que le maître suprême a mis dans les vivants.

Concevoir la vie, transmettre la vie, conserver la vie, former la vie, éduquer la vie, faire un temple à la vie avec le foyer, voilà la femme, voilà la mission féminine par excellence, la mission qui ne sera jamais ravie à la femme, parce qu'elle est la seule qui ne saurait faillir. Que pourtant les femmes soient libres! Je combats pour la liberté comme condition du bonheur des individus. Et puis, que les femmes cherchent le bonheur et veulent être libres de chercher leur bonheur où elles croient qu'il se trouve, je ne saurais qu'approuver les mouvements démocratiques qui donnent à l'élément féminin le droit de sortir du sanctuaire du foyer. Il y a, même chez cette partie de l'humanité, des aptitudes, des goûts, des vocations spéciales, une foule de circonstances aussi qui veulent que bien des femmes soient à des fonctions différentes et élargissent ainsi une sorte d'action familiale et d'instinct maternel. Celle-là, que je crois moins heureuse, je la salue bien bas quand même, car elle est beaucoup d'idéal, un amour très grand de l'humanité, et leur sacrifice ne devrait pas être fait en vain.

Chez WOODHOUSE

SANS DEPOT
PREMIERE MENSUALITE ASSURE LA LIVRAISON
24 MOIS POUR PAYER
PAS D'INTERET
PAS DE SURCHARGE

Par la politique rigide des Maisons Woodhouse de vendre à des prix vraiment économiques en plus des accommodantes facilités de paiement dont bénéficient des milliers de personnes, les Magasins Woodhouse sont reconnus pour le grand choix de meubles que vous êtes certains d'y trouver. Nos connections avec les plus importants manufacturiers-ébénistes de la province nous permet de vous offrir tout ce qu'il y a de plus beau et de plus nouveau pour le foyer moderne. En outre, en achetant votre garde-robe chez Woodhouse, les Dames et Messieurs de la Maison s'enorgueillissent de porter toutes les plus nouvelles, les plus chic créations en vogue. La confection est soignée, les tissus employés sont de haute qualité et les patrons sont toujours le dernier cri de centres renommés des modes. Ouvrez un compte de famille et faites porter tous vos achats à un seul compte. Vous n'avez pas de dépôt à faire — Votre première mensualité assure la livraison. **PAS D'INTERET — PAS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES.**

Passages en chemin de fer ou autobus payés sur achats de \$100. ou plus dans un rayon de 150 milles de Montréal ou Québec.

Transport des marchandises sur chemin de fer payé sur achat de \$100. ou plus dans un rayon de 200 milles de Montréal ou Québec.

MARCHANDISES ENTREPOSEES ET ASSUREES GRATUITEMENT JUSQU'A DEMANDE

MEUBLES
24 MOIS POUR PAYER

VÊTEMENTS POUR HOMMES et GARÇONS

40 Paiements Hebdomadaires ou 10 MENSUALITÉS

CONFECTION POUR DAMES

10 MOIS POUR PAYER

FOURRURES

18 MOIS POUR PAYER

SANS DÉPÔT

La Première Mensualité Assure la Livraison

WOODHOUSE & CO. LIMITED

105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

Londres Birmingham Liverpool Manchester Nottingham Hull Southampton Cardiff
Edimbourg Glasgow Belfast Dublin New-York Toronto Québec: 65, rue de la Couronne



Le test de l'amour

On me demande souvent s'il existe un test qui nous permette de prédire que deux amoureux seront heureux en ménage.

Hélas! non. La question est trop complexe pour qu'on puisse la résoudre par un seul test. Même quand il s'agit de déterminer les aptitudes et de décider d'une orientation professionnelle, on se sert de toute une batterie de tests variés. Et encore! Il n'est pas toujours facile de donner une réponse catégorique à toutes les questions qu'on nous pose: l'avenir réserve tant de surprises!

Dans un cas d'orientation personnelle aussi sérieux que celui d'une paire d'amoureux, il faut mesurer des dimensions psychologiques moins faciles à isoler que l'intelligence générale, l'aptitude pour la mécanique, ou le talent pour la musique. Ce sont les facteurs émotifs qu'il s'agit de mettre en lumière, leur potentiel psychologique qu'il faut estimer, leur fonctionnement et leur interaction qu'il faut prévoir. Que ce soit la tâche extrêmement difficile, personne ne saurait dire le contraire. Il existe bien une multitude d'instruments de mesure dans ce domaine: tests de stabilité neuro-musculaire, de types psychologiques, de masculinité et de féminité, de dominance, de sociabilité, que sais-je encore. Certaines cliniques possèdent même la chaise électrique de Darrow, qui permet d'enregistrer automatiquement les réactions psychologiques et psychologiques aux cours des séances de psychanalyse. Tous ces instruments et ces appareils ont de la valeur. Entre les mains d'un consultant qui sait s'en servir, ils donnent des résultats très encourageants.

Il existe enfin des études faites sur un grand nombre de mariages, celle de Terman dont nous parlerons plus au long un jour ou l'autre. Les méthodes suivies ressemblent à celles des compagnies d'assurance quand elles veulent établir les risques de telle ou telle classe de candidats. C'est un travail de statistique qui offre des garanties sérieuses, j'en conviens. Mais qui ne connaît des individus dont l'état de santé fait mentir la statistique tous les jours? Pas plus tard que la semaine dernière un de mes amis a cédé aux instances d'un assureur et a consenti à remplir une formule dans laquelle il relatait son histoire médicale. Le cas a été soumis aux experts de la compagnie et leur réponse a été qu'un tel cas ne pouvait pas exister! D'après les statistiques, mon ami devrait être mort depuis quinze ans!

D'après les statistiques certains mariages devraient être heureux qui ne le sont pas, d'autres devraient mener à des catastrophes qu'ils évitent toujours. C'est que la documentation, basée sur les apparences extérieures de la vie à deux, ne saurait distinguer entre les facteurs qui différencient le mariage-état social que mille pressions extérieures tiennent solide, et le mariage-vie commune de deux individus qui se comprennent, se complètent et s'enrichissent l'un l'autre. Normalement le premier devrait toujours trouver sa base solide dans le second. C'est à les faire coïncider aussi parfaitement que possible que s'emploie le consultant conscient de ses responsabilités.

Comment reconnaître qu'un amour a le minimum de garanties d'avenir? Comment distinguer, sous les traits superficiels qui varient d'un cas à l'autre, la vraie physionomie de ce dieu inconnu?

Dans son "Livre du mariage", Keyserling nous offre sur ce sujet les vues d'une quinzaine de psychologues, de philosophes, de romanciers et de sociologues. L'imprécision de leurs exposés nous révèle la complexité du problème. De l'ensemble de l'ouvrage, une conclusion se dégage cependant: l'amour demande une vie intérieure commune, deux hiérarchies des valeurs qui coïncident en une philosophie de la vie qui enveloppe tout ce à quoi l'on tient comme à soi-même.

Le reste (attrait physique, communauté des intérêts ou des goûts superficiels, condition sociale) est affaire de conditionnement et peut varier à l'infini.

Tout cela est bien abstrait, me direz-vous. Vous avez raison: c'est plutôt de la philosophie de l'amour que de la simple psychologie. Cherchons un signe sensible de cette réalité mystérieuse.

Vous avez vu "Mayerling"? Alors vous vous souvenez de cette scène où l'infortuné Rodolphe quitte les filles de joie et ses compagnons d'orgie pour rencontrer dans le vestibule celle qui est partie depuis six semaines et dont l'absence l'a rejeté dans un désespoir fou? Il ne l'attend guère en cet endroit. Devant cet amour pur, droit et lumineux comme un rayon de soleil, il voit toute la haine de son état et l'expose rageusement devant Marie dont il attend la réprobation dédaigneuse. La jeune fille reste calme. Quand il a fini de vider la fange qui torture son âme ivre de douleur, qui l'entend une voix douce, très douce, qui lui dit avec une pitié caressante: "Mon cher amour, comme tu as souffert!"

Eh bien! C'est ça, le test de l'amour. Pouvoir se montrer dans une nudité psychologique totale, sans voile aucun, et savoir que l'oeil qui regarde restera calme, lucide, sans un nuage d'incompréhension, sans un tremblement de dédain, sans un froncement de mépris. Non pas que cet oeil approuve le mal, pas du tout! Mais parce qu'il est assez poétique pour voir, au travers et en-dessous de la laideur passagère, ce quelque chose de beau et de sain qui ne meurt jamais au coeur de l'être humain; parce qu'il ne veut pas, qu'il ne peut pas croire que la meche à la fumée acre et sale est éteinte pour ne plus se rallumer. Aimer, c'est être littéralement la meilleure moitié de l'autre. Quand cette attitude est réciproque, les qualités se multiplient, une saine confiance en soi se développe, et la vie atteint un rendement insoupçonné.

Je pourrais vous donner des exemples plus humble, tirés de la vie réelle, telle qu'elle se montre au consultant qui voit défiler devant lui des couples humains

de tout âge, de toutes conditions sociales, de tout degré d'harmonie et de désaccord.

Madame Lefort est une bonne canadienne, pas instruite, mère de six enfants qui lui donnent bien de la misère, épouse d'un mari qui lui en donne encore davantage. Il est boucher de son métier, habile en affaires. Il lui est déjà arrivé deux ou trois fois de perdre tout leur avoir: quand ça va bien, il se met à boire pendant des mois et des mois, jusqu'à ce qu'ils soient tous dans le chemin ou presque. Cette fois-ci sa pauvre femme n'en peut plus et elle me demande si elle ne ferait pas mieux de partir avec ses enfants, d'obtenir une séparation légale, et de l'abandonner à son sort. La plus jeune a douze ans, les plus vieux travaillent, et tous préfèrent vivre loin de celui qui empoisonne leur vie.

J'écoute Madame Lefort jusqu'au bout. Pendant deux heures elle fait de son mari une peinture sombre. Elle me raconte des choses qui semblent me prouver à l'évidence que cette femme est rendue au bout des bouts. "Madame, lui dis-je, je ne recommande une séparation que dans des cas tout à fait exceptionnels. Le vôtre me semble en être un. Discutons maintenant comment vous devez vous y prendre pour qu'elle se fasse de la manière la plus profitable pour vous et pour vos enfants".

Il n'y a pas cinq minutes que nous parlons de ces projets d'avenir que je remarque chez elle une hésitation grandissante. Elle commence à voir des difficultés pratiques où il n'y en a pas du tout; elle a de moins en moins d'intérêt en ce que je lui propose; elle finit par diriger elle-même la conversation et me parle de la dernière fois qu'Arsène a cessé de boire. (Arsène, c'est le nom de son mari). Bientôt la voilà qui se reprend à vivre, à espérer, à faire des projets d'ou Arsène n'est pas absent. Dans une demi-heure elle est toute rassérénée et repart pour faire face à la même situation avec une attitude toute nouvelle.

Que s'est-il donc passé? La pauvre femme s'est vidée de sa peine. Elle a retrouvé au tréfonds d'elle-même ce quelque chose qu'elle avait oublié momentanément: sa foi en son mari! Tant que cela existe, l'amour est capable de tous les illogismes. Mais il est réel et il dure.

D'aucuns vous diront qu'il n'est pas nécessaire qu'un conjoint connaisse toute la vie de l'autre. S'ils veulent d'un mariage "dans la moyenne", ils ont peut-être raison. Car il y a des mariages moyens, comme il y a des musiciens moyens, de professionnels moyens, des ouvriers moyens.

Mais les mariages exceptionnellement réussis? Non, mes amis, ils ne sont pas si raisonnables que ça!

Anselme BOIS, Ph.D.

Sir Charles Gordon traite des problèmes économiques du pays

Prononçant lundi le discours présidentiel à la 121ème assemblée annuelle de la Banque de Montréal, Sir Charles Gordon a évoqué la vision d'un empire où le génie britannique et ses immenses ressources de capital s'uniraient comme jamais auparavant pour accélérer encore les progrès de cet empire. Sir Charles Gordon a dit que cette vision, occupée une place comme il n'a jamais occupée. On a fait allusion, à cette assemblée, aux perspectives plus encourageantes des affaires au Canada. Comme preuve on a mentionné tout particulièrement la tendance des prêts commerciaux qui commencent à augmenter tandis que l'augmentation des dépôts a porté l'actif de la banque au plus haut niveau atteint depuis 1929.

Nous regrettons que l'espace nous manque pour reproduire tout au long le remarquable discours du président de la Banque de Montréal. Cependant, nous en donnons les extraits essentiels.

Faisant allusion à la déclaration faite l'an dernier lors de l'assemblée annuelle, à l'effet que le rapport présenté à cette date était le plus solide jamais présenté au cours des dix années qu'il est président de la banque, Sir Charles Gordon a fait remarquer que le "rapport Gordon" sur les 12 derniers mois, est également très solide. Il a ajouté que, j'en suis sûr, bien qu'elle ait été marquée par l'incertitude pour ce qui a trait à l'avenir immédiat et d'incertitude pour ce qui a trait aux affaires "la solidité de votre banque continue d'être aussi bonne et le volume de nos prêts commerciaux a augmenté considérablement".

CONDITIONS DES AFFAIRES AU CANADA

Passant en revue les conditions des affaires en général, Sir Charles a déclaré que, si on compare à ce qui s'est passé dans les autres pays, le Canada n'a certainement pas été en mauvaise posture. La plupart de nos industries, a-t-il dit, ont réussi à maintenir une activité assez prononcée et bien qu'il y ait eu des récessions et là, ils ont été amplement compensés par ailleurs et je ne mentionne, entre autres, que l'activité marquée dans l'industrie minière qui contribue, pour une grande part, au bien-être de nos populations d'un océan à l'autre.

La nature a été bonne au Canada cette année. Les récoltes de grains dans les provinces des prairies ont non seulement été les plus élevées depuis 1922 mais elles sont aussi d'une excellente qualité; les récoltes variées de fruits et autres dans l'Ontario ont été abondantes tandis que les patates ne sont pas aussi bonnes. Il y a eu une bonne récolte de pommes dans les provinces maritimes mais la qualité du foin et le rendement des patates ne sont pas aussi bons. La suite de l'humidité qui a précédé la récolte des fruits en Colombie-Britannique a été excellente tandis que la récolte du foin et du grain a été moins bonne par suite d'une longue période de sécheresse. Dans l'ensemble cependant on peut dire que les récoltes au Canada ont été bonnes et les éleveurs commencent l'hiver avec de la nourriture en quantité pour nourrir leur bétail.

"Nos pêcheries ont été actives au cours de l'année, et de bonnes pêches ont été faites sur l'Atlantique et le Pacifique. Les marchés du poisson ont cependant été déprimés. L'industrie du bois de construction, comme une année difficile, par suite de la baisse des prix, a connu des prix moins élevés. La production du papier-journal a fléchi considérablement mais je suis heureux de déclarer qu'il n'y a pas de cette compétition de prix qui nous a causé de graves pertes. La consommation du papier-journal s'est améliorée la semaine dernière et les perspectives pour la prochaine année sont plus encourageantes."

COMMANDES D'ARMEMENTS

Faisant allusion à la situation industrielle, Sir Charles a parlé des commandes de munitions. "Un des principaux facteurs qui sont de nature à exercer une influence heureuse sur nos industries il faut mentionner, dit Sir Charles, les commandes d'armements que la Grande-Bretagne doit placer au pays. Je dois dire qu'au début du printemps dernier, alors que j'étais à Londres, il semblait y avoir, dans les milieux officiels, un certain désaccord sur la façon de commander des munitions et d'aéroplanes au Canada. J'ai eu nombre d'entrevues avec des personnes haut placées de ce pays et j'étais anxieux que le Canada ait une part de ces commandes. Au cours de ces entrevues j'ai attiré l'attention sur le fait qu'au Canada nous avons nombre d'ouvriers, experts, aussi bien dans le district de Montréal que dans le district de Toronto, employés qui travaillent dans des industries qui ne sont pas très actives à l'heure actuelle. J'ai ajouté que ces ouvriers, dirigés par des techniciens, ne prendraient pas de temps à se mettre à la production des armements. Plus tard, Sir Hardman Lever, qui est un des membres du comité de régulation de la Banque de Londres, est venu au Canada avec une mission chargée d'étudier les possibilités de nos moyens pour exécuter ces commandes que la Grande-Bretagne avait l'intention de placer au Canada. Je crois que les résultats de ces conversations et de ces enquêtes seront heureux vu que des contrats ont déjà été signés et qu'on a raison de croire que d'autres le seront dans l'avenir."

VISITE DES SOUVERAINS

Sir Charles fait alors allusion à "un honneur unique dans notre histoire, la visite officielle du roi et de la reine l'an prochain. Il voit dans cette visite — avec la nomination de son Altesse Royale le Duc de Kent au poste de gouverneur général de l'Australie — le symbole d'une nouvelle vision de l'Empire: une vision où se trouvent le génie et les ressources capables de l'Empire réunies, comme jamais auparavant, pour accélérer les progrès de cet empire et cela pour le plus grand bien de ceux qui l'habitent. Si cela s'avère exact, le Canada aura certainement, et par-dessus tout par les qualités de ses habitants et par ses traditions de races. "La vieille adage, dont les années ne font que confirmer l'exactitude, "L'unité dans la force", s'applique à l'Empire britannique, à n'en pas douter, est à un point tournant de son histoire et, comme le jour s'achève à la nuit, le Canada doit lui aussi être à un tournant. Jamais le besoin d'être unis, nous Canadiens, ne s'est plus fait sentir qu'aujourd'hui. Mettons de côté nos luttes de clocher et, comme nation, présentons un front uni et nous pourrions continuer la brillante destinée qui, sans aucun doute, a été tracée pour nous."

Le ski, sport d'équilibre et de vitesse!



Le ski est un sport de mouvement, de jeunesse et de santé. C'est la conquête des sommets, la satisfaction de l'obstacle surmonté, le plaisir du virage réussi, l'ivresse des descentes vertigineuses sur la belle neige poudreuse! Le ski est le sport d'hiver que d'ici bien peu d'années la grande majorité des jeunes Canadiens français préféreront à tous les autres, s'il faut en juger par la vogue croissante dont il jouit déjà dans notre province. Cela, d'ailleurs, est absolument logique, car non seulement avons-nous chez

nous des régions accidentées qui se prêtent merveilleusement à la pratique du ski, mais nous sommes de plus assurés d'avoir de la neige en abondance chaque hiver. Sous ce rapport, nous sommes beaucoup mieux favorisés que nos voisins les Américains, chez qui, pourtant, le nombre de skieurs s'élève à plusieurs centaines de mille. Le ski peut donc constituer une importante source de revenus touristiques pour la province de Québec, dont les merveilleux terrains sont situés à quelques heures à peine des plus grands centres des Etats-Unis.

Central Duvernay Gold Mines Limited

Mines Limited

No Personal Liability

Montréal, P.Q., 5 déc. 1938.

Les directeurs de "Central Duvernay Gold Mines Limited, N.P.L." informent les actionnaires qu'ils ont obtenu l'enregistrement de la Compagnie par la "Securities and Exchange Commission" des Etats-Unis à Washington, D.C., ledit enregistrement prenant effet du 4 décembre 1938, pour une émission de 800,000 actions aux Etats-Unis au prix de 60 cents par action.

Selon le programme de développement soumis à la Commission, le produit net de cette émission sera affecté à la construction d'un moulin d'essai, pouvant traiter 50 tonnes de minerai par jour, au fonçage d'un puits avec galeries latérales et à l'exploration par sondage au diamant.

Après achèvement de cette deuxième étape dans le développement de la propriété, la Compagnie aura encore plus d'un million d'actions disponibles dans le trésor, et sera ainsi en mesure, si les résultats alors acquis le justifient, de financer les derniers travaux de développement et la construction des installations finales jusqu'à la mise en production.

Central Duvernay Gold Mines Limited, N.P.L., Jean LEBRET, président.

CARTE DE VOYAGE TOURISTIQUE

Le Commissariat Général du Tourisme à Paris nous fait savoir que par un décret-loi du 12 novembre dernier la carte de voyage touristique est prorogée jusqu'au 31 décembre 1938.

Cette carte de voyage touristique se vendra 40 francs (soit environ \$1 au change actuel) à partir du 1er janvier 1939 et donnera droit à une réduction de 40% sur les tarifs des Chemins de fer français, et à une ristourne de 50 centimes par litre d'essence, le maximum de la ristourne par automobiliste devant être fixé ultérieurement.

On pourra se procurer cette carte en même temps que le billet de transport océanique aux agences de voyage ou au Consul français.

"PETITE FESTE", d'après la pièce de Romain Rolland est interprétée par Jeanne Boitel, René Lefèvre, Henri Rollan, André Roanne, Marcel Vallée et Junie Astor.

Voici l'interprétation complète de "REMONTONS LES CHAMPS-ELYSEES", le grand film historique de Sacha Guitry: Jacqueline Delubac, Lucien Baroux, Lili-Lannin, Jeanne Boitel, Joséphine Gaël, Pauline Carton, Germaine Dermoz, Jacques Erwin et Sacha Guitry.

Relations entre producteurs et consommateurs

Quoi que nous pensions, en notre province, de Hitler et des méthodes de l'Allemagne moderne, ce pays nous offre quelques enseignements et il convient de les étudier pour en tirer le plus de profit possible. Après la grande guerre et les changements qui ont donné lieu au désastre industriel, — avec sa déplorable conséquence, le chômage, — le problème de trouver du travail pour les masses s'est posé au premier plan. Il semble bien que l'Allemagne ait résolu ce problème.

Il nous incombe de décider si le chômage est pour nous un problème à résoudre par du travail ou par des secours. Nous est-il possible de traduire, pour ainsi dire, le chômage en un actif national? Il est évident qu'en Canada, jusqu'à présent, le chômage a été considéré comme un passif. La preuve, on peut la trouver facilement en consultant les déclarations fiscales des provinces et du pays.

Une publication mensuelle publiée à Washington, "The Sphere", fait cette pertinente remarque:

"En Allemagne les classes ouvrières ne se battent pas entre elles pour savoir laquelle fera le moins de travail pour le plus gros salaire possible. Là-bas on ne s'agit pas au sujet d'une semaine de 30 heures ou de 40 heures. La durée de la semaine de travail est déterminée par la quantité de travail à accomplir. En Allemagne on ne s'est pas apitoyé sur des hommes qui, capables de travailler mais n'ayant pas d'emploi, ont cherché à se consoler aux urnes électorales. En fait, le dire à notre honte éternelle, aux milliards de dollars que nous avons perdus en gaspillage d'argent, nous avons ajouté des heures innombrables qui auraient pu être utilisées avec profit en travail, et qui ont été consacrées à la paresse et à l'oisiveté."

Cette expression d'opinion nous offre une leçon. Nous avons continuellement parlé, et nous continuons à parler, de substituer le travail aux secours directs, d'ouvrir les usines délaissées. Et cependant l'avenir est plutôt sombre.

Il y aurait beaucoup à faire en notre province: des routes à construire, des ponts, des logements, et que d'autres constructions! Il est clair que rien ne peut être fait sans la collaboration des dirigeants, du travail et du capital. Pour réussir à augmenter les mises de fonds en notre province et au Canada en général, il faut convaincre le capital qu'il obtiendra quelque chose en retour. Sans quoi les capitaux ne seront pas investis ici, et la situation actuelle du chômage ne changera guère.

En occupant des milliers d'hommes à un travail rémunérateur, on augmentera le pouvoir d'achat du consommateur, — et le consommateur signifie chacun de nous. Et cela résultera en un renouveau de prospérité, — c'est-à-dire plus de vêtements, de chaussures, de meubles, d'avantages de toutes les commodités de la vie. Cela veut dire, en fait, revenir au niveau normal de la vie canadienne, au lieu de rester sur une base de secours.

Ici comme aux Etats-Unis, un peu de provincialisme nous fait croire que tout a été fait de ce qui pouvait être accompli. Et pourtant le fait est que, bien que nous

ayons atteint un niveau de vie assez élevé, bien que les conditions de travail normales que nous avons connues nous aient élevé pour ainsi dire au-dessus des pays étrangers, nous pouvons nous demander si nous avons donné tout notre effort pour la restauration économique. Nous devons nous rappeler que si les dangers de guerre écartent de l'Europe les capitaux, ce ne peut être que temporairement. Et le raisonnement, le bon sens de toutes les classes de la société, l'effort de tous peuvent seuls provoquer la poussée qui assurera la restauration économique et la venue des capitaux.

Le Vrai
CHEZ-SOI
SERVICE IRREPROCHABLE
HÔTEL ST. RÉGIS
392, rue SHERBOURNE RA. 4135
TORONTO
en face de l'église du Sacré-Coeur, la seule église catholique de langue française à Toronto.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Stéphane Giulio Luciano Ronari, hôtelier, de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session afin d'obtenir un décret de divorce contre son épouse Dame Emile Léonide Martin, de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

En date à Montréal, Province de Québec, ce 22ème jour de novembre 1938.

Mme Gustave Dutaud, C.R.

Chambres 406-407,

59 rue St-Jacques Ouest,

Montréal.

Procureur du requérant.



SOUSSIONS POUR MACHINES

DES soumissions cachetées, portant la désignation "soumission pour machines", et adressées au directeur des contrats, ministère de la Défense nationale, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi le 12 janvier 1939.

Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées. On peut obtenir ces formules, de même que le cahier des charges, en s'adressant au directeur des contrats, ministère de la Défense nationale, Ottawa, au commandant du district militaire no 6, Halifax, N.-E., au commandant du district militaire no 11, Victoria, C.-B., au secrétaire du Haut Commissariat pour le Canada, Canada House, Londres, Angleterre.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

L. R. LA FLECHE,

Sous-ministre.

Ministère de la Défense nationale,

Ottawa, le 28 novembre 1938,

(G.G. 466-F-201).

FAITES VOS ACHATS DE BONNE HEURE!

DE LA KUYPER

Le favori aux fêtes depuis plus de cent ans

40 onces \$2.80
36 onces \$2.00
10 onces 90¢

SURTOUT, N'OUBLIONS PAS LE BON VIEUX GIN DE KUYPER POUR RECEVOIR DIGNEMENT NOS AMIS!

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SONS, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.
Maison fondée en 1695

Donnez à un homme ce qu'il aime: des Cigares WHITE OWL

En enveloppes spéciales pour les fêtes

